UNIVERSITÉ DES

SCIENCES DE LA VIE

"ROI MICHEL IER" DE TIMIȘOARA

USVT

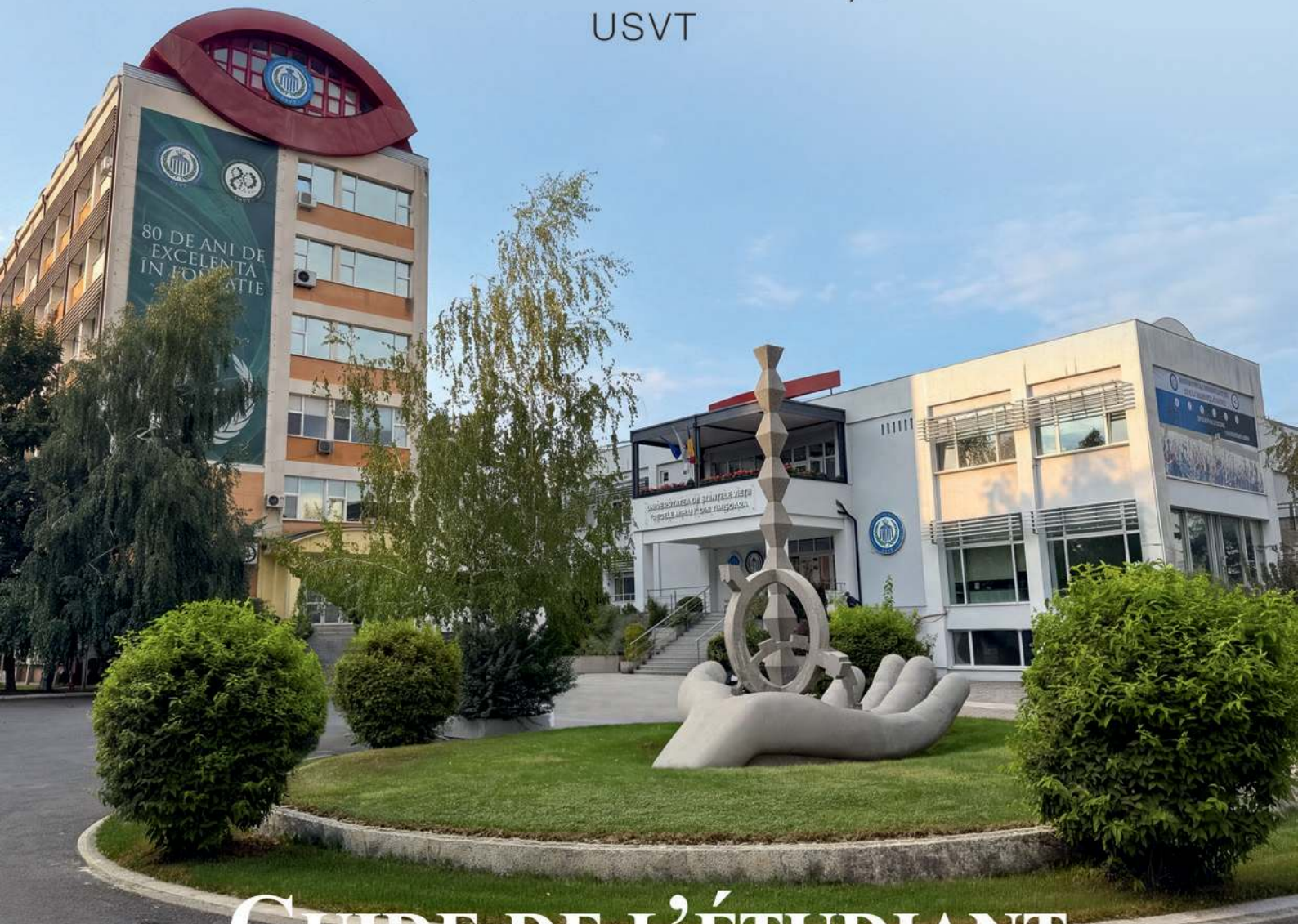

GUIDE DE L'ÉTUDIANT DE PREMIÈRE ANNÉE

www.usvt.ro

DESCRIPTION DE L'UNIVERSITÉ

L'existence de l'UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA VIE "Roi Mihai Ier" DE TIMIȘOARA est liée à la création de la Faculté d'Agronomie, au sein de l'Institut Polytechnique de Timișoara, le 30 juillet 1945, par le Décret 2394 du Roi Mihai Ier de Roumanie et la Loi n° 617, publiée dans le Journal Officiel de Roumanie le 1er août 1945.

En 1948, la Faculté d'Agronomie a été transformée en Institut Agronomique de Timișoara, par le Décret n° 175, pour la réforme de l'éducation. La même année, à Arad, l'Institut de Zootechnie et de Médecine Vétérinaire a été créé, avec deux facultés : Zootechnie et Médecine Vétérinaire. En 1955, par la HCM n° 1608, la Faculté de Zootechnie a été transférée à l'Institut Agronomique de Timișoara, et en 1957, la Faculté de Médecine Vétérinaire a été intégrée à la Faculté de Médecine Vétérinaire de Bucarest.



En 1957, la Faculté d'Élevage Animal a été transformée en une section de la Faculté d'Agronomie, et la nouvelle structure a fonctionné jusqu'en 1962 sous le nom de Faculté d'Agriculture et d'Élevage Animal.

En 1962, au sein de l'Institut Agricole de Timișoara, la Faculté de Médecine Vétérinaire a été établie.

Par l'Ordre du Ministre de l'Éducation n° 80646, en 1968, la Faculté d'Élevage Animal a été rétablie, l'Institut Agricole de Timișoara fonctionnant jusqu'en 1987 avec trois facultés : la Faculté d'Agriculture, la Faculté d'Élevage Animal et la Faculté de Médecine Vétérinaire.

En 1987, l'Institut Agricole de Timișoara a été réorganisé, fonctionnant comme une seule faculté avec trois sections : Agriculture, Élevage Animal et Médecine Vétérinaire.

Après 1989, l'offre éducative de l'USAMVBT s'est diversifiée, avec un total de 6 facultés fonctionnant au sein de l'université : la Faculté d'Agriculture, la Faculté d'Horticulture et de Sylviculture, la Faculté de Gestion Agricole, la Faculté de Médecine Vétérinaire, la Faculté de Technologie des Produits Alimentaires, et la Faculté d'Élevage Animal et de Biotechnologies. Par l'Ordre du Ministre de l'Éducation et de la Science n° 4894 du 22.03.1991, le nom de l'institution a été changé en Université des Sciences Agricoles de Banat Timișoara (USABT), et en 1995, par la Décision du Gouvernement de Roumanie n° 568, le nom est devenu Université des Sciences Agricoles et de Médecine Vétérinaire de Banat de Timișoara (USAMVBT).

Sous H.G. n° 493/17.07.2013, l'institution a changé son nom en Université des Sciences Agricoles et de Médecine Vétérinaire de Banat "Roi Mihai Ier de Roumanie" de Timișoara (USAMVBT), et la Faculté d'Élevage Animal et de Biotechnologies est devenue la Faculté de Bio-ingénierie des Ressources Animales, la Faculté de Technologie des Produits Alimentaires est devenue la Faculté d'Ingénierie Alimentaire, et la Faculté de Gestion Agricole est devenue la Faculté de Gestion et de Tourisme Rural.

À partir du 3 août 2022, conformément à la Décision du Gouvernement n° 976/03.08.2022 pour l'amendement de l'Annexe n° 3 à la Décision du Gouvernement n° 369/2021 concernant l'organisation et le fonctionnement du Ministère de l'Éducation, le nouveau nom de l'Université des Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire "Roi Mihai Ier de Roumanie" de Timișoara est Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara (ULST). Également en 2022, la Faculté d'Horticulture et de Sylviculture a changé son nom pour devenir la Faculté d'Ingénierie et de Technologies Appliquées.

Contact Rectorat :
Calea Aradului nr.119
300645 Timișoara
Comté de Timiș, Roumanie

Téléphone :
0256277009
FAX : 0256200296
rectorat@usvt.ro



Direction Exécutive
de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara



RECTEUR
Prof. Univ. Dr. Cosmin Alin POPESCU
Téléphone : 0256 277009
Fax : 0256 200296
E-mail : cosmin_popescu@usvt.ro



Pro-Rector pour l'Éducation et l'Assurance Qualité
Prof. Dr. Tiberiu IANCU
téléphone : 0256 277234 ; 0256 277009
fax : 0256 200296
e-mail : tiberiuiancu@usvt.ro iancu_tibi@yahoo.com



Pro-Rector pour les Relations Internationales et l'Environnement des Affaires
Prof. Dr. Dorin CAMEN
téléphone : 0256 277259
fax : 0256 200296
e-mail : dorincamen@usvt.ro



Prorecteur pour la Recherche, l'Innovation et le Transfert Technologique
Prof. Dr. Imre KALMAN
téléphone : 0256 277186
fax : 0256 200296
e-mail : kalman_imre27@yahoo.com
kalmanimre@usvt.ro



Pro-Rector pour les Activités Sociales et Étudiantes
Assoc. Prof. Dr. Petru Eugen MERGHEȘ
téléphone : 0256 277259
fax : 0256 200296
e-mail : petrumerghes@usvt.ro

MOT DU RECTEUR

Chers étudiants,

Bienvenue à l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, vous êtes au début d'une nouvelle étape de votre vie, remplie d'opportunités, de défis et de découvertes ! C'est un grand honneur et une joie de vous avoir avec nous dans la communauté académique de notre université. Le choix que vous avez fait de poursuivre vos études dans cette institution représente une étape importante dans votre développement professionnel et personnel. Vous êtes dans un endroit où la connaissance, l'innovation et la créativité sont cultivées selon les normes les plus élevées. Je vous encourage à profiter de chaque instant de cette expérience, à explorer de nouveaux domaines, à poser des questions et à vous engager dans la vie académique et sociale de l'université.
Je vous assure que vous aurez le soutien de l'ensemble du corps professoral, de vos collègues et de tous ceux qui contribuent à créer un environnement propice à votre développement. Nos portes sont toujours ouvertes pour vous, et la collaboration ainsi que le dialogue sont essentiels à votre succès ici.

Je vous souhaite du succès dans toutes vos entreprises et je suis convaincu que ce parcours académique sera mémorable, riche en réalisations et en satisfactions.

Recteur,
Prof. Univ. Dr. Cosmin Alin Popescu
Recteur, ULST "Roi Mihai Ier" de Timișoara





Minea Alin Corneliu
Président de la Ligue
Étudiante de l'USVT

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE ÉTUDIANTE

UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA VIE "ROI MIHAI IER" DE TIMIȘOARA

Cher(e)s étudiant(e)s de première année,

Bienvenue dans la grande famille de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara!

Vous commencez l'une des étapes les plus belles et importantes de votre vie. La vie étudiante signifie plus que de simples cours, examens et projets. C'est le moment où vous forgerez de véritables amitiés, découvrirez qui vous êtes vraiment, repousserez vos limites et construirez des souvenirs qui vous accompagneront toute votre vie.

Profitez de chaque opportunité que l'université vous offre. Impliquez-vous, posez des questions, essayez de nouvelles choses et n'ayez pas peur de sortir de votre zone de confort. Le bénévolat et les activités parascolaires sont d'excellents moyens de se développer personnellement et professionnellement, en acquérant de l'expérience, de la confiance et des compétences précieuses pour l'avenir.
La Ligue Étudiante de l'ULST sera avec vous tout au long de ce parcours. Nous sommes la voix des étudiants de notre université et nous nous engageons activement à représenter leurs intérêts, contribuant à l'amélioration de l'expérience académique et de la vie étudiante. À travers les projets, événements et initiatives que nous organisons, nous visons à transformer vos années d'études en une expérience complète, pleine d'opportunités, d'énergie et de moments mémorables.

Cependant, nos activités vont au-delà des frontières de l'université. Au niveau national, nous sommes reconnus et impliqués par l'intermédiaire de l'Union Nationale des Étudiants en Roumanie (UNSR), où nous contribuons à promouvoir les droits et les intérêts des étudiants à travers le pays. De plus, au niveau local, nous collaborons avec des organisations étudiantes à Timișoara au sein de l'Alliance des Organisations Étudiantes de Timișoara (AOST), soutenant des projets et des efforts communs visant à apporter de nouvelles installations et avantages à la communauté étudiante de Timișoara.
Que vous choisissiez de nous rejoindre en tant que bénévole ou que vous cherchiez simplement notre soutien lorsque vous en avez besoin, sachez que la porte de l'association est toujours ouverte. Ensemble, nous pouvons faire entendre la voix des étudiants et construire une communauté unie, active et engagée.

Je vous encourage à vivre ce parcours avec enthousiasme, responsabilité et courage. Votre avenir commence ici, et nous sommes heureux d'être avec vous dans ce voyage.

N'oubliez pas! "L'avenir appartient à ceux qui croient en la beauté de leurs rêves."
Eleanor Roosevelt



FACULTÉ D'AGRICULTURE

"L'agriculture signifie respecter la nature – cultiver la terre et l'esprit"

Cher(e)s étudiant(e)s,

L'ouverture de l'année académique et le début de votre parcours étudiant est un moment de joie et d'excitation, rempli de l'enthousiasme de l'espoir et de la confiance dans l'avenir qui vous attend.

Aujourd'hui, avec émotion, vous entrez dans notre Université et la Faculté d'Agriculture, bien sûr, l'une des communautés étudiantes et académiques les plus dynamiques et belles du pays, soutenue par le désir de découvrir un nouvel univers et de commencer une nouvelle étape de votre développement professionnel. Ce n'est pas un chemin facile, mais grâce au travail acharné, au talent, à l'esprit créatif et au soutien du personnel académique, en combinant les activités d'enseignement et de formation avec des activités culturelles et sportives, je suis convaincu(e) que vous réussirez votre parcours.

Au début de cette nouvelle année académique, je souhaite vous féliciter, chers étudiants, pour le choix que vous avez fait et exprimer à vous tous, tant des cycles de licence, de master et de doctorat au sein de la Faculté d'Agriculture, ma conviction en votre succès professionnel, vous souhaitant un bon parcours dans cette aventure et beaucoup, beaucoup de succès!

Prof. Univ. Dr. Florin IMBREA
Doyen de la Faculté d'Agriculture

"L'éducation est l'art de former de bonnes habitudes ou de développer les capacités natives pour la vertu de ceux qui les possèdent." Platon

Université
PROGRAMMES DE LICENCE PROGRAMS:

Champ	Programmes de Licence Universitaire	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS	
			SI	IFR
Agronomie	Agriculture (FR)	4 ans	100	100
	Agriculture (EN)	4 ans	50	
	Protection des plantes	4 ans	40	
Ingénierie Environnementale	Ingénierie et Protection de l'Environnement en Agriculture	4 ans	100	75
	Ingénierie et Protection de l'Environnement en Agriculture (FR)	4 ans	30	
Biologie	Biologie	3 ans	60	
Ingénierie Mécanique	Machines et installations pour l'agriculture et l'industrie alimentaire	4 ans	50	
Ingénierie Géodétique	Mesures de terrain et cadastre	4 ans	60	

Programmes de maîtrise **(D'UNE DURÉE DE 2 ANS):**

Champ	Programmes de maîtrise programs	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS	
			SI	IFR
Agronomie	Agriculture Écologique		200	
	Protection des Plantes et Expertise Phytosanitaire			
	Utilisation Durable des Terres Agricoles			
	Technologies Durables pour les Cultures de Champ			
	Agriculture Durable grâce à la Digitalisation et à l'IA			
Ingénierie Environnementale	Gestion Environnementale et Ressources Naturelles		75	
	Ingénierie et Gestion Environnementale, Responsabilité Sociale et Gouvernance			
Biologie	Biologie Appliquée en Agriculture		50	
Ingénierie Géodétique	Gestion de l'Enregistrement Systématique des Biens Immobiliers		50	

Doctorat
ÉTUDES DOCTORALES DANS LE DOMAINE(DURÉE DE 4 ANS)

DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DES DIPLÔMÉS

AGRICULTURE.
Profitant de la tradition et du potentiel de développement futur, le programme d'études répond aux besoins actuels dans le domaine agricole, préparant des agronomes capables de mettre en œuvre de nouvelles technologies et des systèmes de culture des plantes tout en respectant les normes de protection de l'environnement.

PROTECTION DES PLANTES.
Les diplômés sont des spécialistes capables de pratiquer et de fournir une expertise dans le domaine de l'agriculture durable, principalement basée sur des systèmes de production intégrés dans les cultures de plein champ, l'horticulture et la foresterie.

INGÉNIERIE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT EN AGRICULTURE.
Prépare des spécialistes axés sur les zones rurales, fournissant des connaissances et des compétences pour surveiller, détecter, quantifier et éliminer ou réduire les sources de pollution, afin de prévenir et de lutter contre la dégradation de la qualité environnementale en général et de la qualité agricole en particulier.

BIOLOGIE.
Aborde l'étude du monde vivant sous les perspectives des connaissances théoriques et des nombreuses applications des sciences naturelles contemporaines (éducation, santé, agriculture, biotechnologie, utilisation durable de la biodiversité).

MACHINES ET INSTALLATIONS POUR L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE.
Les diplômés possèdent les compétences nécessaires pour utiliser et entretenir de nouveaux systèmes de machines et d'installations pour : l'agriculture, l'industrie alimentaire et l'élevage.

TOPOGRAPHIE ET CADASTRE.

Une spécialisation qui forme des ingénieurs dans le domaine de la Topographie et du Cadastre avec la possibilité de développement dans l'une des trois directions : géodésie-cartographie, topographie-cadastre, et photogrammétrie-télédétection, avec un accent sur les compétences pratiques à travers des travaux de mesure de terrain, l'exploitation informatique, la rédaction, et l'utilisation de plans topographiques et cadastraux.

OPPORTUNITÉS D'EMPLOI :

Les diplômés de la Faculté d'Agriculture se trouvent sur le marché du travail dans des secteurs/domaines d'activité tels que:

- Opérations agricoles (entreprises ou associations) chambres agricoles;
- Entreprises nationales et multinationales pour la commercialisation de produits agricoles et de substances nécessaires à l'agriculture;
- Directions phytosanitaires;
- Administration des eaux de bassin, autorités de l'eau et des canaux, agences de protection de l'environnement, garde environnementale;
- Distribution et service pour les machines agricoles et l'industrie alimentaire;
- Laboratoires d'analyses/recherches biologiques et médicales;
- Administrations des zones protégées;
- Compagnies d'assurance dans le secteur agricole;
- Bureaux de Cadastre et de Publicité Foncière des Comtés;
- Entreprises cadastrales privées;
- Bureaux d'Études Pédologiques et Agrochimiques;
- Structures organisationnelles publiques ou privées pour l'accès au financement (APDRP, ADR, cabinets de conseil);
- Institutions de recherche publiques et privées (entreprises privées et ONG) dans la mise en œuvre de divers programmes européens.

STRUCTURE DE LA DIRECTION DE LA FACULTÉ D'AGRICULTURE

Doyen
Prof. Dr. Florin IMBREA
E-mail: florin_imbrea@usvt.ro
Téléphone: 0256.277007, 0256.277090
Mobile: 0726250941

Vice-Doyens :
Recherche, Innovation et Transfert de Technologie
Prof. Dr. Florin Laurențiu CRISTA
E-mail: florin_crista@usvt.ro
Téléphone: 0256.277007, 0256.277054
Mobile: 0745567024

Relations Internationales
Prof. Dr. Laura Iosefina ȘMULEAC
E-mail: laurasmuleac@usvt.ro
Téléphone: 0256.277007, 0256.277047
Mobile: 0744170067

Activités Sociales et Étudiantes
Conf. Dr. Ioan BĂNĂȚEAN-DUNEA
E-mail: ioan_banatean@usvt.ro
Téléphone: 0256.277007
Mobile: 0741258786

Environnement des Affaires
Prof. Dr. Lucian-Dumitru NIȚĂ
E-mail: lucian_nita@usvt.ro
Téléphone: 0256.277015

DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT :
Département I - Technologies Agricoles
Prof. Dr. Georgeta POP
E-mail: georgeta_pop@usvt.ro
Téléphone: 0256.277057

Département II - Développement Durable et Ingénierie Environnementale
Prof. Dr. Mihai HERBEI
E-mail: mihaiherbei@usvt.ro
Téléphone: 0256.277050

Département III - Sciences du Sol
Conf. Dr. Iaroslav LAȚO
E-mail: iaroslav.lato@usvt.ro
Téléphone: 0724557884

Département IV - Biologie et Protection des Plantes
Prof. Dr. Gicu-Gabriel ARSENE
E-mail: gabrielarsene@usvt.ro
Téléphone: 0256.277264

Sécrétaire :
Corina-Mariana ARION
E-mail: secretariat_agro@usvt.ro
Téléphone: 0256 277 007

Le Bureau du Doyen de la Faculté d'Agriculture est situé au 1er étage, dans le bâtiment de la Faculté d'Agriculture (escalier A), salle 101. Le bureau du secrétariat est également situé au 1er étage, (escalier A), salle 130.

Le programme avec les étudiants est du lundi au vendredi, entre 9h et 11h.

Contact :
tel. 0256 277 007, 0256 277 216
e-mail : secretariat_agro@usvt.ro

www.agricultura.usab-tm.ro
www.facebook.com/agrotm
www.instagram.com/facultatea.de.agricultura.tm
www.linkedin.com/company/faculty-of-agriculture-ulst
www.tiktok.com/@facultatea.de.agri



FACULTÉ DE BIOINGÉNIERIE DES RESSOURCES ANIMALES

"L'élevage animal intelligent fournit les ressources, l'entrepreneur développe l'entreprise, le biotechnologiste crée l'avenir !"

Cher(e)s étudiants,

En tant que Doyen de la Faculté de Bio-ingénierie des Ressources Animales, permettez-moi, au début de la nouvelle année académique 2026-2027, de vous adresser un "Bienvenue !", de vous féliciter pour votre nouveau statut d'étudiants de notre faculté, et de vous assurer que le choix que vous avez fait est judicieux pour votre avenir.

Je tiens également à vous assurer que tant moi personnellement que la communauté académique de la Faculté de Bio-ingénierie des Ressources Animales seront à vos côtés et vous soutiendront jusqu'à l'achèvement de vos études, vous considérant comme nos partenaires fidèles.

De plus, je souhaite transmettre que toute notre expérience et notre énergie positive seront dirigées vers vous aider à atteindre vos objectifs proposés, maintenant, au début d'un "nouveau chemin" dans la vie.

En conclusion, je vous souhaite une bonne santé et beaucoup de succès !

Prof. Univ. Dr. Ioan PEȚ
Doyen de la Faculté des Ressources Animales et du Bioingénierie

Université
PROGRAMMES DE LICENCE PROGRAMS:

Champ	Programmes de Licence Universitaire	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS	
			SI	IFR
Sciences Animales	Sciences Animales	4 ans	100	
Biotechnologies	Biotechnologies (FR)	4 ans	60	
Biotechnologies	Biotechnologies (FR)	4 ans	60	
Ingénierie et Gestion en Agriculture et Développement Rural	Entrepreneuriat dans la Production Alimentaire	4 ans	60	



Programmes de maîtrise **(D'UNE DURÉE DE 2 ANS) :**

Champ	Programmes de maîtrise programs	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS	
			SI	IFR
Sciences Animales	Nutrition et Base Alimentaire		50	
	Conception et Évaluation Technique-Économique des Productions Animales		50	
	Animaux de Compagnie et de Loisirs		50	
Biotechnologies	Biotechnologies Reproductives dans l'Amélioration Animale		25	
	Biotechnologies Durables		25	
	Biotechnologies Médicales (RO)			
	Biotechnologies Médicales (EN)			

Doctorat **ÉTUDES DOCTORALES DANS LE DOMAINE**

(DURÉE DE 4 ANS)

DIRECTIVES POUR LA PRÉPARATION DES DIPLÔMÉS :

ÉLEVAGE ANIMAL.
la science de l'élevage animal, étudie la croissance, la nutrition, la reproduction, l'amélioration génétique et la performance productive des animaux économiquement importants, ainsi que la manière dont ceux-ci peuvent être contrôlés pour améliorer la productivité, la santé, le bien-être animal et la rentabilité des exploitations d'élevage, dans le but de développer un élevage animal intelligent.
Le programme de licence – Élevage Animal, est certifié EUR-ACE, avec des diplômes obtenus par nos diplômés reconnus internationalement.

BIOTECHNOLOGIES
– un domaine moderne et en rapide développement basé sur l'application de la biologie en agriculture, médecine et pharmacie, industrie, production alimentaire, bioinformatique, ainsi que des biotechnologies appliquées dans des situations de conflit militaire. Celles-ci utilisent des systèmes biologiques, des organismes vivants ou leurs dérivés, pour obtenir ou modifier des produits et des processus pour des usages spécifiques. Les biotechnologies trouvent des solutions là où d'autres sciences atteignent leurs limites, façonnant un avenir intelligent !

ENTREPRENEURIAT DANS LA PRODUCTION ALIMENTAIRE
– prépare des spécialistes dans le domaine de l'ingénierie alimentaire, de la gestion agricole et du développement rural, capables de diriger des processus technologiques complexes leur permettant d'obtenir des produits et services financièrement compétitifs, respectueux de l'environnement et de haute qualité.

Toutes les spécialisations sont accréditées par l'ARACIS avec un « haut degré de confiance ». Les diplômés de la Faculté de Bioingénierie des Ressources Animales obtiennent le titre d'ingénieur dans les domaines mentionnés. La profession d'ingénieur biotechnologiste est incluse

récemment dans la Classification Professionnelle de la Roumanie au sein du groupe 2131 “biologistes, botanistes, zoologistes et similaires.” Les diplômes obtenus par les diplômés sont reconnus au niveau européen. Les étudiants peuvent suivre des cours au Département de Formation des Enseignants, qui leur offre l’opportunité d’enseigner dans l’éducation. La faculté organise des cours d’équitation au club équestre. Les étudiants ont la possibilité d’obtenir un permis de conduire de catégorie B. Grâce au programme Erasmus+, les étudiants peuvent échanger des expériences dans d’autres centres universitaires à travers le monde ou peuvent entreprendre des stages rémunérés dans le pays ou à l’étranger.

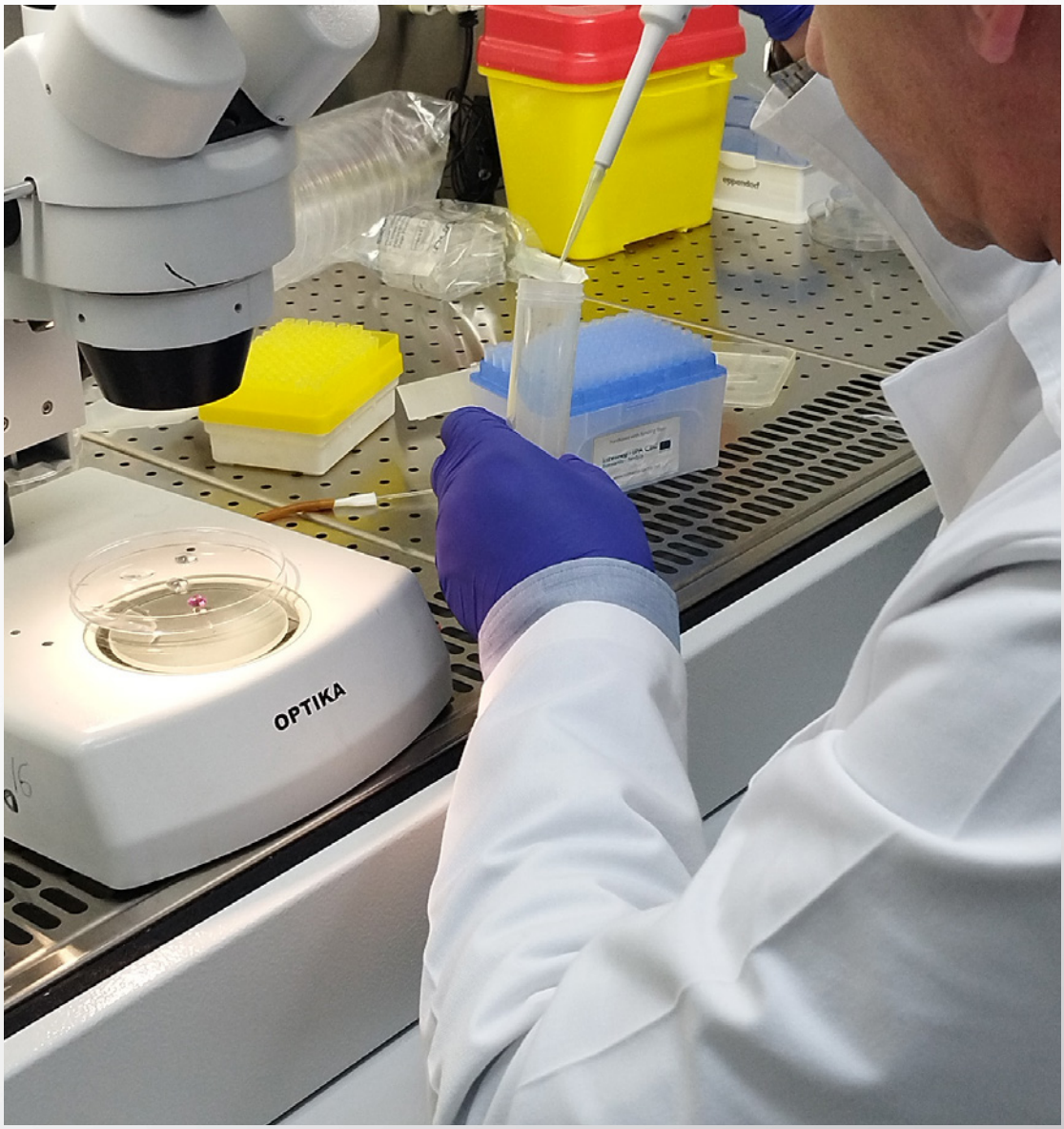

- **Où peuvent travailler les diplômés de la Faculté de Bioingénierie des Ressources Animales?**
- gestionnaires dans des entreprises d'élevage, des holdings, etc.;
- ingénieurs dans divers secteurs de l'économie avec des applications de processus biotechnologiques : industries médicale, pharmaceutique, alimentaire, d'alimentation, cosmétiques ; dans le domaine de la production de biocarburants; bioinformatique; dans la recherche investigative; biotechnologies appliquées dans des situations de conflit militaire;
- ingénieurs spécialisés dans les chambres agricoles dans les communes ou les villes;
- conseillers dans des institutions publiques sur la gestion des activités agro-livestock;
- centres de conseil agricole;
- conseillers spécialisés dans des organisations professionnelles;
- laboratoires médicaux et pharmaceutiques;
- dans le secteur de la protection de l'environnement, visant à résoudre les problèmes de biodégradation des déchets provenant de diverses sources et de bioremédiation;
- nutritionnistes au sein d'entreprises commerciales produisant et commercialisant des aliments composés et des compléments nutritionnels;
- laboratoires de contrôle de la qualité des aliments et des aliments;
- spécialistes en amélioration génétique et reproduction animale au sein de l'Agence Nationale de Zootechnie et des Bureaux Comtaux de Zootechnie;
- Agence de Paiements et d'Intervention en Agriculture;
- Agence de Financement des Investissements Ruraux;
- Agence Nationale des Pêches et de l'Aquaculture;
- unités de transformation de produits d'origine animale et végétale;
- établissements d'enseignement pré-universitaire et universitaire;
- institutions de recherche scientifique en production animale, production végétale et industrie alimentaire;
- expert, conseiller ou fonctionnaire dans l'administration centrale et territoriale;
- dans le réseau de distribution des intrants pour la zootechnie et l'agriculture;
- marketing et publicité;
- expertise et conseil dans le domaine de l'entrepreneuriat en production alimentaire.

STRUCTURE DE LA DIRECTION DE LA FACULTÉ DE BIO-INGÉNIERIE DES RESSOURCES ANIMALES

Doyen
Prof. Dr. Eng. Ioan PEȚ
E-mail: ioanpet@usvt.ro
Téléphone: 0256277116

Vice-doyens :
Activité d'enseignement et problèmes étudiants
Prof. Dr. Eng. Lavinia ȘTEF
E-mail: laviniastef@usvt.ro
Téléphone: 0256 277132

Recherche
Prof. Dr. Eng. Gabi DUMITRESCU
E-mail: gabidumitrescu@usvt.ro
Téléphone: 0256 277115

Internationalisation
Prof. Dr. Eng. Marioara NICULA-NEAGU
E-mail: marioaranicula@usvt.ro
Téléphone: 0256 277160

DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT :

Département I – INGÉNIERIE DES PRODUITS ANIMAUX Prof. Dr. Eng. Silvia PĂTRUICĂ
E-mail : silviapatruica@usvt.ro
Téléphone : 0256 277120 ou 0256 277120

Département II – BIOTECHNOLOGIES
Assoc. Prof. Dr. Eng. Liliana CIOCHINĂ - PETCULESCU
E-mail : lilianapetculescuciochina@usvt.ro
Téléphone : 0256 277099

Secrétaire :
Eng. Lucica GOG-PÎRVULESCU
Dr. Eng. Corina CRISTEA
E-mail : secretariatfbira@usvt.ro ; info@animalsci-tm.ro
Téléphone : 0256 277003 ou 0256 277110

Le Bureau du Doyen de la Faculté de Bioingénierie des Ressources Animales est situé dans le bâtiment de la faculté au 1er étage, salle 102. Le secrétariat de la faculté est situé dans la salle 103.
Le programme avec les étudiants est du lundi au vendredi, entre 10h et 12h.
Contact : Téléphone. 0256 277003 ou 0256 277110

Contact:
Téléphone: 0256 277003 ou 0256 277110
e-mail: secretariatfbira@usvt.ro; info@animalsci-tm.ro

usvt.ro/faculties/faculty-of-animal-resources-bioengineering
facebook.com/FBIRA
instagram.com/fbira_timisoara
tiktok.com/@fbira.timisoara



FACULTÉ DE HORTICULTURE, DE FORESTERIE ET DE BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES

"Performance et qualité en horticulture, ingénierie génétique, aménagement paysager et foresterie"

BIENVENUE à la Faculté d'Horticulture, de Foresterie et de Biotechnologies Végétales à l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara !

La Faculté d'Horticulture, de Foresterie et de Biotechnologies Végétales bénéficie d'un personnel enseignant hautement qualifié, ainsi que d'une base matérielle à la pointe de la technologie, ce qui nous permet de mener des activités éducatives et de recherche dans quatre domaines d'études accrédités : Horticulture, Foresterie, Biotechnologies et Sciences de l'Ingénierie Appliquées. Ainsi, au niveau de la licence, la faculté gère cinq programmes d'études, à savoir : Horticulture, Architecture Paysagère, Foresterie, Génie Génétique et Sciences de Laboratoire Appliquées. L'Horticulture est un domaine qui s'est développé année après année, intégrant progressivement des disciplines de formation générale et spécialisée jusqu'à atteindre la configuration définissante pour une spécialisation de ce profil. Le Génie Génétique a été une première nationale, établie en 1991, et est considéré comme un composant des biotechnologies modernes, gagnant une portée et une importance extraordinaires récemment. L'Architecture Paysagère prépare des spécialistes pour la conception et l'entretien d'objectifs paysagers (parcs, jardins, places, aménagements paysagers sur les rues, boulevards et autoroutes, dans les quartiers résidentiels, etc.), tant dans les environnements urbains que ruraux. Le département de Foresterie au sein de notre faculté a été établi en 2002 et prépare des ingénieurs forestiers pour la culture et l'exploitation des forêts. Le Banat englobe dans un espace territorial pas très étendu toutes les formes et structures de relief qui se produisent naturellement dans notre pays le long de la diagonale plaine-montagne. Les diplômés du programme de licence en Sciences de Laboratoire Appliquées acquerront les compétences nécessaires liées à : la gestion de laboratoire dans le domaine des sciences naturelles/sciences de la vie, avec applicabilité dans la protection de l'environnement et la biodiversité, les biotechnologies et la sécurité alimentaire ; la conception de laboratoires industriels/de recherche avec un équipement de laboratoire spécifique ; les méthodes/techniques de laboratoire, la validation des méthodes, le développement de procédures ou l'audit de laboratoire.

Des cours interactifs et des applications pratiques, le symposium scientifique international, les compétitions professionnelles étudiantes, les programmes de mobilité et les partenariats avec l'environnement socio-économique matérialisés par des stages, constituent des moyens importants utilisés dans la formation des étudiants et l'insertion professionnelle de nos diplômés.

NOUS VOUS INVITONS À DÉCOUVRIR LA FACULTÉ D'HORTICULTURE, DE FORESTERIE ET DE BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES

Prof. Univ. Dr. Alin Ionel DOBREI
Doyen, Faculté d'Horticulture, de Foresterie et de Biotechnologies Végétales

Université
PROGRAMMES DE LICENCE PROGRAMS:

Champ	Programmes de Licence Universitaire	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS	
			SI	IFR
Horticulture	Horticulture	4 ans	75	50
	Architecture Paysagère (RO/EN)	4 ans	50	
Biotechnologies	Ingénierie Génétique	4 ans	40	
Foresterie	Foresterie	4 ans	100	
Sciences de l'ingénierie appliquées aplicate	Sciences des Laboratoires Appliquées	4 ans	100	



Programmes de maîtrise **(D'UNE DURÉE DE 2 ANS) :**

Champ	Programmes de maîtrise	Capacité d'Inscription ARACIS	
		SI	IFR
Biotechnologies	Amélioration et Production de Semences dans les Plantes Cultivées	100	
	Biotechnologies Phytopharmaceutiques		
Horticulture	Sécurité et qualité des produits horticoles primaires	250	
	Technologies dans les Systèmes Écobiologiques Horticoles		
	Qualité des Produits et Sous-produits Viticoles et Vinicoles		
	Conditionnement, stockage et dégustation du vin		
	Ecodesign Urbain		
Foresterie	Diversité des écosystèmes forestière	100	
	Gestion Forestière		

Doctorat
ÉTUDES DOCTORALES DANS LE DOMAINE
(DURÉE DE 4 ANS)

HORTICULTURE

Un des départements les plus modernes et performants du pays, qui bénéficie d'une vaste base matérielle pour les activités théoriques et pratiques. Il offre d'excellentes conditions de formation dans le domaine horticole (licence, master, doctorat). Il fournit des opportunités de réaliser des stages dans des unités horticoles prestigieuses tant dans le pays qu'à l'étranger. Grâce à des partenariats établis, les étudiants ont la possibilité d'effectuer des stages de formation à l'étranger.

Il prépare des spécialistes pour la production horticole les unités de l'industrie alimentaire; la recherche, les Chambres agricoles; l'éducation spécialisée; les entreprises multinationales prestigieuses; le conseil spécialisé; les agences et bureaux de développement rural; les unités de production de matériel de plantation horticole.

INGÉNIERIE GÉNÉTIQUE

C'est la seule spécialisation de ce profil dans le pays, établie en 1991. Grâce à des contrats nationaux et internationaux, les étudiants bénéficient d'un niveau de formation élevé dans des laboratoires équipés selon les normes européennes, préparant des spécialistes dans le domaine de la biotechnologie pour la recherche et la production dans: l'analyse moléculaire et la détection d'organismes génétiquement modifiés; les laboratoires de culture cellulaire, de tissus végétaux et de micropropagation; les laboratoires de biotechnologie industrielle pour les industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques des entreprises multinationales prestigieuses dans le domaine tant dans le pays qu'à l'étranger.

AMÉNAGEMENT PAYSAGER

La spécialisation en Aménagement paysager a été la première de son genre établie en Roumanie. Nos diplômés sont très appréciés sur le marché du travail et travaillent dans divers domaines: entreprises spécialisées; design intérieur et extérieur; départements environnementaux, d'aménagement du territoire et d'urbanisme dans les gouvernements locaux; pépinières de plantes ornementales; éducation spécialisée.

Domaines de formation prioritaires: conception, établissement et entretien des espaces verts; travaux

de restauration et de réhabilitation des parcs et jardins; utilisation de programmes logiciels modernes dans la conception assistée par ordinateur (ArchiCAD, AUTOCAD, ARTlantis, Vectorworks, Land F/X).

LA FORESTERIE
est le domaine qui gère l'or vert (la forêt) qui est si nécessaire, surtout dans le contexte actuel du changement climatique, de la pollution et du réchauffement climatique. C'est l'un des domaines d'études les plus recherchés dans le pays. Il offre diverses opportunités de formation, tant pratiques que théoriques, pour les amoureux de la nature.
Domaines de formation prioritaires: gestion forestière durable; exploitation du bois ; gestion des forêts ; gestion du gibier; protection des forêts. Il prépare des spécialistes pour : les Districts Forestiers/Directions Forestières; la Garde Forestière ; les Instituts de Recherche et la Gestion Forestière; les Entreprises de Gestion Forestière.

SPÉCIALISATION EN SCIENCES APPLIQUÉES DES LABORATOIRES
Prépare des spécialistes dans le domaine des Sciences de l'Ingénierie Appliquées et couvre tous les aspects de l'activité de laboratoire, en commençant par son organisation selon les normes GLP (Bonnes Pratiques de Laboratoire), la normalisation des méthodes analytiques dans les domaines de la biochimie, de la microbiologie, de la génétique moléculaire et de la biotechnologie, ou la vérification des méthodes déjà normalisées, l'exploitation d'équipements ou d'installations spécifiques, et la documentation et la mise en œuvre du système de gestion de la qualité pour l'accréditation selon la norme SR EN ISO 17025.

Domaines de formation prioritaires
Gestion de laboratoire dans les domaines des sciences naturelles/sciences de la vie applicables à la protection de l'environnement et à la biodiversité, à la biotechnologie et à la sécurité alimentaire ; conception de laboratoires industriels/ de recherche avec des équipements de laboratoire spécifiques ; méthodes/techniques de laboratoire, validation des méthodes, développement de procédures; collecte de données, traitement de l'information, interprétation, archivage; audit de laboratoire.

STRUCTURE DE GESTION DE LA
FACULTÉ D'HORTICULTURE, DE SYLVICULTURE ET DE BIOTECHNOLOGIES VÉGÉTALES

Doyen
Prof. univ. dr. Alin Ionel DOBREI
E-mail: alindobrei@usvt.ro
Mobile: +40 744164469
Fax: +40256277263

Vice-Doyens :
Vice-Doyen pour la Recherche, l'Innovation et le Transfert de Technologie
Prof. univ. dr. Ciprian George FORA
E-mail: ciprian.fora@usvt.ro
Mobile: +40 728 284 353
Fax: +40256277263

Vice-Doyen pour l'Environnement des Affaires, les Activités Sociales et les Affaires Étudiantes :
Conf. univ. dr. Cerasela Petolescu
E-mail: ceraselapetolescu@usvt.ro
Mobile: +40748136322
Fax: +40256277263

Le Bureau du Doyen et le Secrétariat de la Faculté d'Horticulture, de Foresterie et de Biotechnologies Végétales sont situés dans le bâtiment de la Faculté d'Horticulture, de Foresterie et de Biotechnologies Végétales (escaliers A), au 1er étage, salle 102. L'emploi du temps pour les étudiants est du lundi au vendredi, entre 10h00 et 12h00.

DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT :

Département I – Foresterie
Professeur Assistant Dr. Petru Dragomir
E-mail : petruioandragomir@usvt.ro
Mobile : +40 745451952
Fax : +40256277263

Département II - Horticulture
Professeur Associé Dr. Gheorghe POȘTA
E-mail : gheorghe_posta@usvt.ro
Mobile : +40 745 530 866
Fax : +40256277263

Département III - Génie Génétique :
Professeur Associé Dr. Adriana CIULCĂ
E-mail : adrianaciulca@usvt.ro
Mobile : +40 767 087 795
Fax : +40256277263

Secrétaire :
Cecilia CIOBOTARU
E-mail : secretariatfhs@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 006
Fax : +40256 277263

Contact :
Téléphone 0256 277 006,
Fax 0256 277 263

horticulture.usab-tm.ro
secretariatfhs@usvt.ro
facebook.com/FHSTimisoara
instagram.com fita.usvt



FACULTÉ D'INGÉNIERIE ALIMENTAIRE

"Nous innovons aujourd'hui. Nous nourrissons l'avenir !"
"Science. Sécurité. Durabilité. Aucun compromis !"
"Vous apportez l'idée. Nous vous enseignons comment la réaliser !"

Chers étudiants,

Bienvenue à la Faculté de Génie Alimentaire !

Vous avez choisi un domaine essentiel pour la société, où la science et l'innovation contribuent directement à la santé des personnes, à la protection de l'environnement et à la qualité de vie. L'industrie alimentaire est en constante transformation, et vous êtes la génération qui façonnera la manière dont nous produisons, transformons et consommons les aliments à l'avenir.
Au sein de notre faculté, vous aurez l'opportunité d'apprendre par l'expérience : dans des laboratoires modernes, aux côtés d'un corps professoral dévoué et engagé, et en participant à des projets appliqués liés aux réalités de l'industrie. Je vous encourage à être curieux, à poser des questions, à expérimenter et à relever les défis de ce domaine dynamique.
Votre parcours académique sera complété par des stages dans des unités de l'industrie alimentaire, des compétitions étudiantes, des voyages d'études et de nombreuses activités parascolaires. Tous ces éléments sont conçus pour développer vos compétences professionnelles, ainsi que pour vous offrir une expérience étudiante complète.
La vie étudiante signifie plus que de simples cours et examens. L'université vous offre un campus moderne, situé dans un environnement vert et accueillant, avec des installations d'hébergement, une bibliothèque, un restaurant étudiant, des services médicaux et une base sportive dédiée à votre détente et à votre équilibre. Votre sécurité et votre bien-être sont des priorités pour nous.
Je vous encourage à profiter de chaque opportunité, à vous impliquer activement et à construire, pas à pas, votre propre parcours professionnel. Chaque morceau de connaissance acquis et chaque expérience vécue ici représentent un pas vers un avenir où la nourriture sera plus sûre, plus durable et plus précieuse pour la société.

Ayez le courage d'innover et de faire la différence !

Prof. Univ. Dr. Eng. Călin Jianu
Doyen, Faculté de Génie Alimentaire

FACULTÉ D'INGÉNIERIE ALIMENTAIRE

La Faculté d'Ingénierie Alimentaire est l'une des facultés les plus dynamiques et modernes de Roumanie, étant la deuxième faculté accréditée dans ce domaine après 1990.

Cette position reflète à la fois une tradition relativement récente mais solide et la capacité de la faculté à s'adapter rapidement aux exigences d'une industrie en constante transformation. Depuis le début, la faculté a été construite sur le principe de la connexion directe avec la réalité de l'industrie alimentaire et les besoins actuels de la société.

Aujourd'hui, la Faculté d'Ingénierie Alimentaire offre un environnement éducatif moderne axé sur l'applicabilité, l'innovation et le développement professionnel. Les étudiants ont accès à des laboratoires bien équipés, à un corps professoral engagé et à de réelles opportunités d'apprentissage à travers la pratique, des projets et des collaborations avec l'environnement économique.

Dans un contexte mondial où la sécurité alimentaire, la durabilité et la qualité des produits sont des priorités majeures, la faculté forme des spécialistes capables de répondre à ces défis. Nos diplômés sont préparés non seulement à s'intégrer dans l'industrie mais aussi à contribuer activement à sa transformation.

Ici, vous n'apprenez pas seulement sur la nourriture.**Vous apprenez comment la réinventer.**



Université
PROGRAMMES DE LICENCE PROGRAMS:

Champ	Programmes de Licence Universitaire	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS
			SI
Ingénierie Alimentaire	Ingénierie Alimentaire	4 ans	60
	Ingénierie Alimentaire (FR)	4 ans	50
	Contrôle et expertise des produits alimentaires	4 ans	60
	Protection des Consommateurs et de l'Environnement	4 ans	60

Université
PROGRAMMES DE MASTER
(DURÉE DE 2 ANS)

Champ	Programmes de maîtrise programs	Capacité d'Inscription ARACIS
		SI
Ingénierie Alimentaire	Technologies Avancées dans l'Industrie Alimentaire (Master de Recherche)	120
	Sécurité et Biosécurité des Produits Agro-alimentaires (Programme de Master en Recherche)	
	Alimentation - Nutrition Humaine	
	Techniques Modernes en Gastronomie et Restauration	
	Soutenabilité en Agriculture, Production Alimentaire et Technologie Alimentaire dans la Région du Danube - Diplôme de Master International (en anglais - Soutenabilité en Agriculture, Production Alimentaire et Technologie Alimentaire dans la Région du Danube - Diplôme Commun) (Master de Recherche)	
	Sécurité alimentaire et santé publique	

Doctorat
ÉTUDES DOCTORALES DANS LE DOMAINE (DURÉE DE 3 ANS)

De plus, grâce au programme de troisième cycle pour la formation et le développement professionnel continu "Auditeur dans le domaine de la sécurité alimentaire", l'approfondissement des connaissances en matière de sécurité alimentaire acquises lors de l'obtention du diplôme des programmes universitaires de premier cycle dans le domaine de l'Ingénierie Alimentaire est assuré, ainsi que l'acquisition de compétences et d'expérience dans l'audit des systèmes de gestion de la sécurité alimentaire mis en œuvre conformément aux exigences de l'ISO 22000:2018.

Domaine :
INGÉNIERIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Programme d'Études I :
INGÉNIERIE DES PRODUITS ALIMENTAIRES



- Conception de nouvelles technologies et processus dans le domaine de la transformation des produits agricoles d'origine végétale et animale ;
- Gestion des processus spécifiques des technologies de mouture et de cuisson, des processus extractifs et fermentatifs, de la transformation de la viande et des produits carnés, de la transformation du lait et des produits laitiers ;
- Compétences dans la conception et l'exploitation de machines spécifiques pour les technologies de transformation des produits agricoles.

Programme d'Études II :
CONTRÔLE ET EXPERTISE DES PRODUITS ALIMENTAIRES



- Maîtriser les méthodes d'analyse et de contrôle des produits alimentaires d'origine végétale et animale ;
- Diriger l'activité de contrôle à différentes phases et technologies pour l'obtention de produits alimentaires ;
- Compétences dans l'utilisation d'équipements spécifiques pour l'analyse et le contrôle des produits agro-alimentaires ;
- Compétences dans l'expertise des produits agro-alimentaires, au sein d'équipes complexes de contrôle alimentaire.

Programme d'Études III :

PROTECTION DES CONSOMMATEURS ET DE L'ENVIRONNEMENT



- Compréhension des exigences légales et des normes internationales dans le domaine de la protection des consommateurs et de l'environnement ;
- Compétences dans l'analyse des matières premières alimentaires dérivées de la pêche (fruits de mer), du gibier et de la flore sauvage (baies, champignons, etc.) ;
- Conception et gestion des technologies de transformation des aliments tout en respectant les exigences légales en matière de protection de l'environnement ;
- Compétences dans la conduite d'activités de contrôle pour défendre les droits des consommateurs concernant les produits et services ;
- Participation des diplômés à des activités visant à élever le niveau global de l'éducation (enseignement).

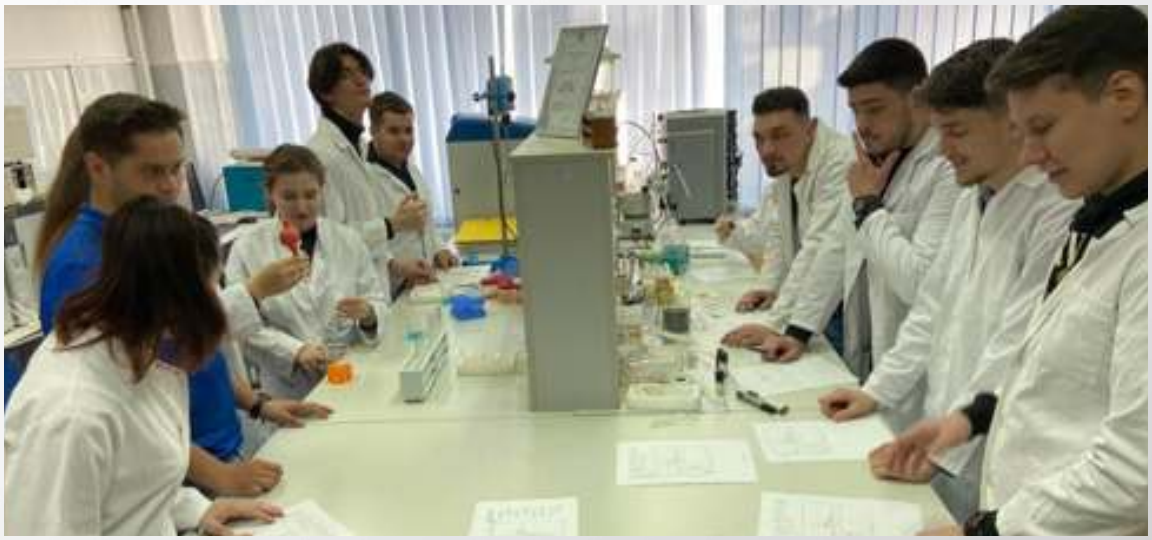

Selon le Registre National des Qualifications dans l'Enseignement Supérieur, les diplômés de notre faculté peuvent exercer les activités suivantes : ingénieur dans l'industrie alimentaire, inspecteur spécialiste au sein de l'ANSVSA, DSV, DSP, ainsi que de l'Agence de l'Environnement, et ingénieur dans l'industrie pharmaceutique et cosmétique.

STRUCTURE DE LA DIRECTION DE LA FACULTÉ D'INGÉNIERIE ALIMENTAIRE

Doyen
Prof. Dr. Eng. Călin Jianu
E-mail: calinjianu@usvt.ro
Téléphone: 0256 277 305
Mobile: 0722 632 199
Fax: + 0256 277 326

Directeurs Associés :
Recherche, Innovation et Transfert de Technologie
Prof. Dr. Eng. Ersilia ALEXA
E-mail: ersiliaalexa@usvt.ro
Téléphone: 0256 277 303
Mobile: 0722 696 387
Fax: +0256 277 326

Environnement des Affaires, Activités Sociales et Étudiantes :
Maître de Conférences Dr. Eng. Ileana COCAN
E-mail: ileanacocan@usvt.ro
Mobile: 0727 985 953
Fax: + 0256 277 326

Relations Internationales :
Maître de Conférences Dr. Eng. Monica NEGREA
E-mail: monicanegrea@usvt.ro
Mobile: 0765 265 882
Fax: + 0256 277 326

Le Bureau du Doyen et le Secrétariat de la Faculté d'Ingénierie Alimentaire sont situés dans le bâtiment de la faculté, au rez-de-chaussée, salle C005. Le planning avec les étudiants est du lundi au vendredi, entre 10h00 et 12h00.

DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT :

Département I – CONTRÔLE ET EXPERTISE ALIMENTAIRE
Prof. Dr. Eng. Ducu Sandu ŞTEF
E-mail : ducustef@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 326
Mobile : 0720 687 239
Fax : +0256 277 326

Département II – SCIENCE ALIMENTAIRE
Assoc. Prof. Dr. Ariana VELCIOV
E-mail : arianavelciov@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 466
Mobile : 0773 807 854
Fax : +0256 277 326

Département III – Technologies Alimentaires
Assoc. Prof. Dr. Eng. Daniela STOIN
E-mail : danielastoin@usvt.ro
Téléphone : 0 256 277 004
Mobile : 0769 675 115
Fax : +0256 277 326

Secrétaire :
Daniela-Marcela HERPUȚ
E-mail : secretariatfia@usvt.ro
Téléphone : 0256/277327, 0256/277004
Fax : +0256 277 326

Contact :
Téléphone 0256/277327,
0256/277004, Fax 0256 277 326

secretariatfia@usvt.ro
tpa.usab-tm.ro
facebook.com/tpa.timisoara



FACULTÉ DE GESTION ET DE TOURISME RURAL

”Trois directions - une vision. Performance par l’ingénierie et la gestion ! Soyez INTELLIGENT, soyez le LEADER de demain !”
Soyez INTELLIGENT, soyez le LEADER du jour de demain !

Cher étudiant de la Faculté de Management et de Tourisme Rural, je vous remercie au nom du corps enseignant de la faculté de nous avoir choisis comme fondation de votre formation professionnelle et de nous avoir donné l’opportunité de vous guider dans la construction de votre propre avenir.

En même temps, je tiens à vous transmettre qu’au cours de vos années d’études, vous trouverez des opportunités d’apprentissage pratique et de mise en réseau à travers des stages, des activités culturelles et sociales, des séances de coaching de carrière, des expériences pratiques, et un environnement qui vous aidera dans votre développement personnel et professionnel. Grâce aux activités, auxquelles je vous encourage à participer activement, je vous assure que vous acquerrez des compétences managériales et de leadership spécifiques qui vous aideront à grandir en tant que professionnel dans la conception et la coordination d’activités dans le monde des affaires/de la communauté.

Je vous souhaite, cher étudiant de la Faculté de Management et de Tourisme Rural, que le temps passé avec nous soit rempli d’expériences, de défis, et je vous encourage à gérer votre vie étudiante selon le principe que “l’éducation est la meilleure assurance pour la vieillesse,” afin que vous puissiez être “le changement que vous souhaitez voir dans la société.”

Je vous souhaite la bienvenue dans la communauté académique et vous souhaite du succès dans la construction d’une carrière brillante!

Conf. Dr. Mariana-Ramona CIOLAC
Doyenne de la Faculté de Gestion et de Tourisme Rural

FACULTÉ DE GESTION RURALE ET DE GESTION DU TOURISME

La Faculté de Management et de Tourisme Rural fait partie de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, et a été établie en 1996 par l'Ordre du Ministère de l'Éducation Nationale n° 5982. La faculté structure le processus éducatif conformément à la Déclaration de Bologne et organise des études dans :

- le diplôme de licence, d'une durée de 4 ans, en formation à temps plein (IF), avec le titre obtenu étant "INGÉNIEUR".
- le diplôme de master, d'une durée de 2 ans, en formation à temps plein (IF) ;
- les études doctorales, d'une durée de 4 ans.

La Faculté de Management et de Tourisme Rural vous propose :

3 programmes de licence, à temps plein, en roumain
- Ingénierie et Management des Entreprises Agricoles - IF
- Ingénierie et Management en Restauration Collective et Agritourisme - IF
- Ingénierie et Management dans l'Industrie du Tourisme – IF

1 programme de licence, à temps plein, en anglais - Ingénierie et Management des Entreprises Agricoles – IF



Université des Sciences de la Vie

PROGRAMMES DE LICENCE

(DURÉE DE 4 ANS)

Champ	Programmes de Licence Universitaire	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS
			SI
Ingénierie et Gestion en Agriculture et Développement Rural en agriculture et développement rural	Ingénierie Agricole et Gestion des Entreprises	4 ans	60
	Ingénierie et Gestion en Nutrition Publique et Agritourisme	4 ans	60
Ingénierie et Gestion	Ingénierie et Gestion dans l'Industrie du Tourisme	4 ans	60

Programmes de Master Universitaire **DIPLÔMES D'ÉTUDES** (DURÉE DE 2 ANS)

Champ	Programmes de maîtrise	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS
			SI
Ingénierie et Gestion en Agriculture et Développement Rural	Gestion des affaires agricoles	2 ans	320
	Agribusiness	2 ans	
	Gestion du Développement Rural Durable	2 ans	
	Gestion dans la Restauration Collective et l'Agritourisme	2 ans	
	Bioéconomie	2 ans	
	Administration des Affaires Agricoles	2 ans	

ÉTUDES DOCTORALES

Au niveau de la faculté, il existe des superviseurs de doctorat pour la poursuite des études de licence et de master avec des études doctorales organisées dans les domaines suivants: Agronomie, Science Animale, Ingénierie et Gestion en Agriculture et Développement Rural, Ingénierie Alimentaire.

Cher étudiant, en parcourant les matières du programme, vous vous assurerez :

L'acquisition de principes et de mécanismes dans les domaines de spécialisation suivants: gestion des affaires agricoles; gestion de la production; gestion des fermes agrotouristiques; gestion des structures d'hébergement touristique; gestion financière; financement et crédit; gestion des ressources humaines; gestion stratégique ; gestion des unités de restauration collective; gestion de l'ingénierie et des investissements; économie rurale; économie de la transformation des produits agricoles; agrotourisme; économie agrotouristique; marketing agricole; marketing dans la restauration collective et l'agrotourisme; marketing touristique; E-marketing dans l'industrie du tourisme; services d'ingénierie et de conseil; technologie hôtelière et de restauration; logistique des systèmes touristiques; techniques des opérations touristiques; ressources et destinations touristiques; protection de l'environnement et écologie.

L'acquisition de notions et de concepts spécifiques dans des domaines complémentaires : institutions, mécanismes et terminologies communautaires dans le tourisme ; législation en agrotourisme et dans l'industrie du tourisme; droit communautaire ; législation commerciale ; communication ; techniques de communication et de négociation en affaires; communication et médias ; techniques de négociation et de promotion dans le tourisme; sociologie.

Appliquer les connaissances acquises au sein des organisations où le stage est effectué.

Les diplômés de la Faculté de Gestion et de Tourisme Rural ont une grande flexibilité sur le marché du travail, avec des orientations d'emploi ciblant:

- la gestion des opérations et le traitement des produits dans les secteurs agricole, forestier et de la pêche (responsable de production, logistique, recherche - développement - innovation);

- la gestion des activités spécifiques à l'industrie du tourisme et de l'hôtellerie (responsable d'activité hôtelière, production culinaire, responsables des activités récréatives);

- la gestion des activités spécifiques au tourisme rural et à la restauration collective (responsable de maisons d'hôtes en agritourisme/tourisme rural, responsable dans des activités spécifiques à la production culinaire);

- la gestion des activités de marketing, du commerce de gros et de détail avec des produits spécifiques à la chaîne agro-alimentaire;

- la gestion des activités d'opérateurs de voyages, d'agences de voyages, de billetterie et de logistique dans l'industrie du tourisme;

- la gestion publique dans l'administration centrale, régionale ou locale concernant les activités connexes dans les zones rurales;

- la fourniture de conseils en agriculture et développement rural (analyste consultant);

- responsable de crédit ou courtier dans le système financier.

STRUCTURE DE DIRECTION DE LA FACULTÉ DE GESTION ET DE TOURISME RURAL

Doyen
Prof. Assoc. Dr. Mariana-Ramona CIOLAC
ramonamarianaciolac@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 005
Fax : +0256 277 031

Vice-Doyens :
Recherche, Innovation et Transfert de Technologie
Prof. Dr. Tabita Cornelia ADAMOV
E-mail : tabitaadamov@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 439
Fax : +0256 277 031

Environnement des affaires, Activités Sociales et Étudiantes :
Prof. Dr. Diana Nicoleta RABA
E-mail : diana.raba@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 005
Fax : +0256 277 031

Relations Internationales :
Prof. Dr. Andrea Ana Feher
E-mail : andreafeher@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 439
Fax : +0256 277 031

DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT :

Département I - GESTION ET DÉVELOPPEMENT RURAL
Prof. Dr. Elena PEȚ
E-mail : elenapet@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 454
Fax : +0256 277 031

Département II - ÉCONOMIE ET FINANCE DES ENTREPRISES
Prof. Assoc. Dr. Cornelia Diana MARIN
E-mail : dianamarin@usvt.ro
Téléphone : 0256 277 444
Fax : +0256 277 031

Secrétaire :
Dr. Eng. Elisabeta Petruse
Téléphone : 0256 277 005
Fax 0256 277 031

Le Bureau du Doyen et le Secrétariat de la Faculté de Management et de Tourisme Rural sont situés dans le bâtiment de la faculté au premier étage. Le programme avec les étudiants est du lundi au vendredi, entre 10h00 et 12h00.

Contact :
Téléphone : 0256 277 005
Fax 0256 277 031

management.usab-tm.ro
secretariatfmtr@usvt.ro



FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

"Le médecin humain sauve la personne, le vétérinaire sauve l'humanité"

Chers "Étudiants de Première Année",

Vous avez choisi d'être étudiants à la Faculté de Médecine Vétérinaire de Timișoara, dont la mission est de former des spécialistes hautement qualifiés capables de répondre aux exigences des défis de la médecine vétérinaire au 21ème siècle.

Aujourd'hui, vous êtes des étudiants de première année, et dans six ans, vous serez de récents diplômés et de futurs vétérinaires qui choisiront l'un des parcours professionnels offerts en complétant vos études à la FMV Timișoara, une faculté de prestige international.

Chers étudiants, que vous soyez vétérinaires dans des pratiques, des pharmacies, des cliniques vétérinaires, ou dans des exploitations agricoles, que vous choisissiez de poursuivre une carrière dans l'industrie alimentaire, la police animale, ou l'autorité vétérinaire et de sécurité alimentaire, ou que vous optiez pour une carrière d'enseignement ou de recherche dans l'enseignement supérieur, je suis convaincu que vous avez choisi la médecine vétérinaire non seulement comme une profession, mais comme une mission, comme un credo dans la vie !

Tout ce qui nous définit commence par une IDÉE, dans votre cas l'idée de devenir vétérinaires, et le TRAVAIL de chaque personne grandira à partir de la racine unique d'une Idée. Au début de votre parcours, je vous souhaite succès, motivation, et si vous souhaitez changer le monde, rappelez-vous que "l'éducation est la seule arme que vous pouvez utiliser."

Prof. Univ. Dr. Sorin MORARIU
Doyen de la Faculté de Médecine
Vétérinaire de Timișoara

Les diplômés de la Faculté de Médecine Vétérinaire reçoivent un diplôme de licence et un diplôme de master, décernés ensemble, ainsi que le titre de **Docteur en Médecine Vétérinaire**.

Programmes de
LICENCE ET DE MASTER
OFFERTS ENSEMBLE

Champ	Programmes de Licence Universitaire	Durée	Capacité d'Inscription ARACIS
			SI
Médecine Vétérinaire	Médecine Vétérinaire (US)	4 ans	150
	Médecine Vétérinaire (FR)	4 ans	45
	Médecine Vétérinaire (FR)	4 ans	45

DOCTORAT
études doctorales dans le domaine (durée 4 ans)

La faculté applique le Système Européen de Transfert de Crédits (ECTS), qui offre l'avantage de la mobilité des étudiants, de la reconnaissance et de l'accumulation de crédits dans les facultés vétérinaires à travers l'Europe.

Au cours des trois premières années, des matières fondamentales et précliniques sont étudiées : Anatomie, Biochimie, Biologie Animale, Biologie Cellulaire, Écologie, Physiologie, Anatomie Pathologique, Génétique, Microbiologie, Immunologie, Pharmacologie, Sémiologie. Au cours des années IV, V et VI, des matières cliniques (Maladies Infectieuses, Maladies Parasitaires, Dermatologie, Maladies Internes, Chirurgie, Toxicologie, Obstétrique et Gynécologie, Pharmacie Vétérinaire) et des matières spécifiques liées au contrôle sanitaire vétérinaire des aliments sont étudiées.

Au cours des six années d'études, la pratique des étudiants est orientée vers la compréhension des technologies d'élevage animal, le diagnostic et la thérapie des maladies chez les animaux de compagnie et de rente, le contrôle des produits animaux, le bien-être animal, la protection de l'environnement, l'orientation vers la compréhension des actions sanitaires vétérinaires du programme stratégique et de la législation vétérinaire, etc.

Actuellement, notre faculté est accréditée par la CNEAA sur la base de H.G. 568 du 28 juillet 1995. En 2015, elle a été réaccréditée au niveau national, et en octobre 2010, la faculté a été évaluée au niveau européen par l'EAEVE (Association Européenne des Établissements d'Enseignement Vétérinaire). En 2016, elle a été réaccréditée par l'ARACIS et la section enseignée en anglais. En 2018, la section enseignée en français a été autorisée à fonctionner de manière provisoire, selon la HG 692/2018. Depuis décembre 2014, la faculté est reconnue au niveau européen, figurant sur la liste positive de l'EAEVE.

Le diplôme de nos diplômés est reconnu dans les pays de l'UE et offre la possibilité de pratiquer tant au niveau national qu'international dans divers domaines, tels que :
- Cabinets ou cliniques vétérinaires
- Pharmacies vétérinaires
- Contrôle alimentaire
- Industrie alimentaire
- Police vétérinaire
- Directions de la santé vétérinaire
- Laboratoires vétérinaires
- Industrie pharmaceutique
- Points de contrôle douanier
- Élevages d'animaux
- Zoos et parcs
- Éducation et recherche
- Conseil vétérinaire

STRUCTURE DE LA DIRECTION DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Doyen
Prof. Dr. Sorin MORARIU
E-mail: sorin.morariu@fmvt.ro, sorinmorariu@usvt.ro
Téléphone: 0256 277190
Fax: +40 256 277118

Vice-Doyens :
VICE-DOYEN DES QUESTIONS ÉDUCATIVES ET ÉTUDIANTES
Lecteur Dr. Janos DEGI
E-mail: janosdegi@usvt.ro, janos.degi@gmail.com
Téléphone: 0256 277186
Fax: +0256 277 118

VICE-DOYEN DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Assoc. Prof. Dr. Habil. Eugenia DUMITRESCU
E-mail: eugeniadumitrescu@usvt.ro, cris_tinab@yahoo.com
Téléphone: 0256 277140
Fax: +0256 277 118

VICE-DOYEN DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION
Assoc. Prof. Dr. Habil. Florin MUSELIN
E-mail: florinmuselin@usvt.ro, florin.muselin@gmail.com
Téléphone: +40 256 277140
Fax: +0256 277 118

Contact :
Téléphone 0256 277 008
Fax 0256 277 118

medicina.usab-tm.ro
secretariatfmv@usvt.ro;
office@fmvt.ro
facebook.com/Medicina-Veterinara-Timisoara

DIRECTEURS DE DÉPARTEMENT :

Dept. I – ÉDUCATION PRÉCLINIQUE
Prof. Dr. Marius PENTEA
E-mail : mariuspentea@usvt.ro, pentea1967@yahoo.com
Téléphone : +40 256277152
Fax : +0256 277 118

Dept. II- ÉDUCATION CLINIQUE
Assoc. Prof. Dr. Doru Morar
E-mail : dorumorar@usvt.ro, doru.morar@yahoo.com
Téléphone : +40 0256-277260
Fax : +0256 277 118

Dept. III- ÉDUCATION CLINIQUE II
Prof. Dr. Habil. Marius ILIE
E-mail : mariusilie@usvt.ro, marius.ilie@fmvt.ro
Téléphone : +40 0256277190
Fax : +0256 277 118

Dept. IV- PRODUCTION ANIMALE ET SANTÉ PUBLIQUE VÉTÉRINAIRE
Prof. Dr. Emil Tîrziu
E-mail : emiltirziu@usvt.ro, emiltarziu@yahoo.com
Téléphone : +40 0256-277113
Fax : +0256 277 118

Secrétaire :
Simona POPOV
Téléphone : 0256 277 008, Fax 0256 277 118
secretariatfmv@usvt.ro
www.facebook.com/Medicina-Veterinara-Timisoara

Le Bureau du Doyen et le Secrétariat de la Faculté de Médecine Vétérinaire sont situés dans le bâtiment de la faculté au premier étage. Le Bureau du Doyen se trouve dans la salle 104 et le Secrétariat dans la salle 105. Les heures d'ouverture pour les étudiants sont du lundi au vendredi, de 9h à 11h.



DÉPARTEMENT DE FORMATION DU PERSONNEL ENSEIGNANT (DPPD)

Professeur Assistant
Dr. Sebastian MOISA
Directeur DPPD

Le Département de la Formation des Enseignants représente la structure académique avec un profil psychopédagogique au sein de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, qui fournit et gère le programme de formation psychopédagogique pour la certification de compétences spécifiques pour la profession d'enseignant pour les étudiants universitaires et les programmes de formation et de développement des compétences professionnelles pour les diplômés de l'enseignement supérieur et pour le personnel enseignant dans l'enseignement pré-universitaire et supérieur.

Le Département de la Formation des Enseignants fonctionne sous la supervision du Vice-Recteur pour l'Éducation et l'Assurance Qualité.

La réalisation du programme de formation psychopédagogique pour la certification de compétences spécifiques pour la profession d'enseignant est obligatoire pour tous les diplômés de l'enseignement supérieur qui souhaitent devenir enseignants et poursuivre une carrière d'enseignement dans l'éducation secondaire, le lycée ou l'enseignement supérieur.

L'inscription des étudiants pour suivre ce programme de formation psychopédagogique est facultative et se déroule pendant la période de confirmation dans les facultés qu'ils ont choisies (en juin et septembre).

Le programme psychopédagogique est gratuit pour les étudiants inscrits dans le cycle de licence sur des places budgétaires, et payant pour les étudiants inscrits dans le cycle de licence sur des places payantes (Le Règlement sur l'Organisation et le Fonctionnement du Département de la Formation des Enseignants peut être consulté sur le site web de l'université dans la section Règlements, https://www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R007.pdf)

Les cours au sein du DPPD se déroulent parallèlement à d'autres cours et sont dispensés sur une période de 3 ans. La réalisation du Niveau I de la formation psychopédagogique accorde au diplômé d'un programme de licence le droit de s'inscrire à des concours pour des postes dans l'éducation pré-universitaire des classes V à X, après l'obtention du diplôme de licence. Pour occuper des postes dans l'enseignement secondaire supérieur (classes X-XIII, post-secondaire et supérieur), il est nécessaire de compléter un master dans le domaine du diplôme de licence et le programme de formation psychopédagogique de Niveau II. Les matières suivies dans le module pédagogique fournissent aux étudiants des connaissances et des compétences dans le domaine psychopédagogique nécessaires à leur future profession d'enseignant.

DIRECTEUR DPPD
Responsable du Département
Dr. Sebastian MOISA
Faculté d'Agriculture, 1er étage, salle 125
sebastianmoisa@usvt.ro

SECRÉTARIAT DPPD
Faculté d'Agriculture, 1er étage, salle 130
Le programme avec les étudiants est du lundi au vendredi, entre 9h et 11h.
+4 0723 251 591 | dppd@usvt.ro
secretariat.dppd.usamvbt@gmail.com



CENTRE DE CONSEIL ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA VIE "ROI MIHAI IER" DE TIMIȘOARA

Drăgotoiu Mariana
Coordonnateur CCOC-ULST

L'organisation et le fonctionnement du Centre de Conseil et d'Orientation Professionnelle de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara sont régis par le Règlement concernant l'organisation et le fonctionnement du Centre de Conseil et d'Orientation Professionnelle RO78.
(https://www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R078.pdf).

Le Centre de Conseil et d'Orientation Professionnelle est représenté par l'acronyme CCOC-USVT.
La mission de CCOC-USVT est de soutenir les étudiants, les lycéens en tant que potentiels étudiants, et les diplômés dans le développement d'une carrière réussie à travers l'information, le conseil, l'orientation et la facilitation de l'accès au marché du travail.

Les bénéficiaires directs de CCOC-USVT sont :

a. les étudiants de l'USVT, quel que soit le programme d'études dans lequel ils sont inscrits ou la forme d'éducation, les étudiants venant pour des études à travers des programmes de mobilité ;

b. les lycéens de terminale, à travers des partenariats établis par l'université avec des unités éducatives pré-universitaires ;

c. les diplômés de sa propre institution ou d'autres universités ;

d. les employés de l'USVT ;

e. les entreprises recruteuses.

CCOC-USVT est une structure fonctionnelle, distincte sans personnalité juridique et opère selon l'organigramme approuvé par le sénat de l'université. La direction exécutive est assurée par la coordinatrice du centre – Mariana Drăgotoiu, travailleuse sociale.

Au niveau de chaque faculté, il existe une structure centrale dirigée par le coordinateur CCOC au niveau de la faculté au sein de l'ULST, comme suit :

Faculté d'Agriculture *- Responsable de Département Dr. Vîrteiu Ana Maria – Coordinateur CCOC-FA;*

Faculté d'Ingénierie et Technologies Appliquées *- Professeur Associé Dr. Becherescu Alexandra - Coordinateur CCOC-FHS;*

Faculté de Management et Tourisme Rural *- Professeur Associé Dr. Sîrbulescu Claudia - Coordinateur CCOC-FMTR;*

Faculté de Médecine Vétérinaire *- Responsable de Département Dr. Savici Jelena - Coordinateur CCOC-FMV;*

Faculté d'Ingénierie Alimentaire *- Responsable de Département Dr. Moldovan Camelia - Coordinateur CCOC-FIA;*

Faculté de Bioingénierie des Ressources Animales *- Responsable de Département Dr. Erina Silvia - Coordinateur CCOC-FBRA.*

Département de Formation des Enseignants *- Responsable de Département Dr. Gavrilă Codruța – Coordinateur CCOC – DPPD*

CCOC Étudiants en Situation de Handicap *– Assist. Univ. Dr. Mărghitan Alina – responsable des CCOC Étudiants en Situation de Handicap*

CCOC-USVT gère le centre d'apprentissage situé au sein de la bibliothèque universitaire de l'USVT.

CCOC-USVT est accrédité pour fournir des services de conseil et d'orientation professionnelle en vertu de la Loi n° 76/2002 et de la Décision du Gouvernement n° 277/2002, accréditation accordée par l'AJOFM Timiș.

Contact :
Mariana Drăgotoiu, Coordinatrice CCOC
Email : mariana.dragotoiu@usvt.ro



ÉQUIPEMENTS

CAMPUS UNIVERSITAIRE

L'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara est fière de son campus universitaire moderne qui offre aux étudiants une solution intégrée pour l'apprentissage, la pratique et le logement. Toutes les facultés, les dortoirs, la cafétéria, la bibliothèque, les terrains de sport et le gymnase, ainsi que le plus grand site de formation pratique – la Station Didactique – sont situés dans le même périmètre.

La structure des espaces éducatifs totalise 15 630 m2 de surface utile et 25 370 m2 de surface totale. Les étudiants ont accès à des espaces récemment modernisés, des auditoriums, des laboratoires, des salles de classe et des salles de séminaire.

RÉSIDENCES ÉTUDIANTES



Le campus de l'USVT bénéficie d'une infrastructure d'hébergement moderne conçue pour répondre aux normes actuelles de confort et de sécurité. Les dortoirs étudiants sont rénovés et correctement équipés, offrant des espaces de vie fonctionnels et accueillants adaptés aux besoins des étudiants. Le campus dispose de 5 dortoirs modernes avec 429 chambres, 1400 places. Parmi ceux-ci, les dortoirs C1 et C2 sont entièrement rénovés grâce au projet PNRR, avec des groupes sanitaires dans chaque chambre, une cuisine et une buanderie à chaque étage, tandis que les dortoirs C3 et C4 sont des systèmes modulaires, avec 2 ou 3 chambres/ groupe sanitaire.

Le Hall de Résidence 5, pour les familles, dispose de 53 studios entièrement meublés, avec une cuisine, un coin dressing et une salle de bain privée, ainsi que 12 chambres protocolaires classées 3 étoiles. Les chambres sont équipées de meubles modernes, d'un accès internet et d'installations essentielles, tandis que les espaces communs contribuent à créer un environnement propice à l'étude individuelle et à l'interaction sociale. L'organisation efficace des résidences, ainsi que l'amélioration des conditions de vie, garantissent un haut niveau de confort et soutiennent l'intégration des étudiants dans la vie universitaire.



Le Hall de Résidence C 6 est en construction à un stade très avancé avec un financement CNI, selon les normes européennes les plus élevées, avec une date d'achèvement prévue pour 2027.



En août 2026, l'USVT inaugurera un NOUVEAU CAMPUS au km 6 "Student Connect" (une résidence d'une capacité de 165 places, cafétéria, salle de sport multifonctionnelle et piscine semi-olympique). Toutes les chambres des résidences ont accès à internet haut débit, à l'accès et à la vidéo surveillance. Dans ce contexte, toutes les demandes de logement des étudiants de l'USVT sont traitées.

Toutes les chambres des résidences ont accès à internet haut débit, à l'accès et à la vidéo surveillance. Dans ce contexte, toutes les demandes de logement des étudiants de l'USVT sont résolues.








RESTAURATION ÉTUDIANTE

Sur le campus de l'USVT, un restaurant cafétéria entièrement rénové fonctionne, achevé en 2026 grâce au projet PNRR, modernisé pour offrir aux étudiants des services de repas de haute qualité. L'espace est aménagé de manière fonctionnelle et accueillante, respectant les exigences actuelles en matière d'hygiène, de sécurité alimentaire et de confort. En intégrant ses propres ressources dans les services de restauration, l'université capitalise sur le composant pratique et durable de ses activités, tout en offrant aux étudiants l'accès à des plats authentiques dans un cadre moderne et accessible. Les menus sont variés et équilibrés, adaptés aux besoins nutritionnels des étudiants, contribuant à la promotion d'un mode de vie sain.

La cafétéria-restaurant comprend des espaces de restauration, deux salles de protocole, ainsi que des espaces de stockage et de transformation des matières premières. La cafétéria, d'une capacité de 500 personnes, sert des repas aux étudiants, au personnel enseignant et aux employés, ainsi qu'aux clients externes. De plus, elle accueille des bals de première année, des banquets de remise de diplômes et des repas festifs. La cafétéria est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 16h. La nourriture est diverse et extrêmement savoureuse, permettant aux étudiants de composer leurs menus selon leurs préférences. En été, il est possible de manger en plein air sur la terrasse spécialement aménagée à cet effet.

BUREAU MÉDICAL ET BUREAU DENTAIRE STOMATOLOGIC

Sur le campus universitaire, il y a un cabinet médical et un cabinet dentaire où les étudiants peuvent bénéficier de consultations et de traitements médicaux.

Cabinet Médical
(Dr. Cherăscu Gabriel, Asist. Pielmuși Mărioara),
situé au rez-de-chaussée du dortoir 3 (chambre 0.12 - 0.13), fonctionne selon le calendrier suivant :

Lundi, Mercredi, Vendredi de 13h00 à 18h00
Mardi et Jeudi de 8h00 à 13h00.

Cabinet Dentaire
(Dr. Pașca Larisa, Asist. Ursu Clara)
situé au rez-de-chaussée du dortoir 3 (chambre 0.10 - 0.11), fonctionne selon le calendrier suivant :

Lundi, Mercredi, Vendredi de 9h00 à 14h00
Mardi et Jeudi de 14h30 à 19h30.

Les étudiants doivent présenter les documents suivants au cabinet médical : certificat médical délivré par le médecin de famille, carte d'identité et carte d'étudiant validée pour l'année en cours.

BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA VIE "ROI MIHAI IER" DE TIMIȘOARA



a été établie en 1949 avec une collection documentaire composée de 2670 livres et de deux bibliothécaires. Au fil des ans, la collection de livres s'est développée grâce à des acquisitions, ainsi qu'à des échanges internes et internationaux, et également grâce à des dons précieux reçus d'universités spécialisées. Actuellement, la Bibliothèque de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara détient une collection documentaire de 60433 titres, dont 55109 sont des titres spécialisés et 5324 sont des titres de fiction.

La collection de la bibliothèque a un caractère encyclopédique, composée de publications dans les domaines suivants : agriculture, horticulture, élevage, médecine vétérinaire, gestion et marketing général et agricole, mathématiques, chimie, biologie, économie, géographie, histoire, langues modernes, pédagogie, sociologie, arts visuels, littérature de fiction roumaine et universelle.

La bibliothèque vous offre la possibilité de trouver les informations nécessaires recherchées à travers :

- l'accès à des catalogues traditionnels ;
- la consultation de publications dans des salles de lecture, avec accès libre aux étagères ;
- le prêt à domicile ;
- l'accès à Internet.

L'accès des utilisateurs aux collections et services de la bibliothèque (étudiants, étudiants en master, personnel enseignant, doctorants) est basé sur le permis d'accès délivré par l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, conformément au Règlement d'organisation et de fonctionnement de la Bibliothèque USVT, disponible pour consultation sur le site web de l'université dans la section Règlements (www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R032.pdf).

Le permis d'accès est individuel et non transférable, délivré sur la base des documents suivants : carte d'identité/ passeport + copie, carte d'étudiant à jour ; photo 2/3 cm. En cas de perte du permis d'accès, le titulaire est obligé de signaler la perte à la bibliothèque, et un duplicata sera délivré.

La Bibliothèque de l'USVT offre les installations suivantes grâce au système d'information Softlink Liberty5 : accès au catalogue de la bibliothèque depuis tout ordinateur disposant d'un accès Internet ; téléchargement de documents électroniques disponibles, réservation de matériaux ou prolongation de la date de retour des matériaux empruntés sur la base d'un compte personnel, création de profils d'intérêt individuels - par sujet, auteur, etc. - et réception de notifications par e-mail concernant les nouvelles acquisitions correspondant au profil (www.biblio.usab-tm.ro/meniu/#)

Le personnel qualifié de la Bibliothèque de l'USVT fournit une assistance aux étudiants pour l'obtention de permis d'accès, la consultation des collections de la bibliothèque ou l'emprunt pour un usage à domicile.

Les utilisateurs sont tenus de consulter le Règlement d'Organisation et de Fonctionnement de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara disponible sur le site web de l'université dans la section Règlements (www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R032.pdf).

Directeur de la Bibliothèque ULST :
Prof. Dr. Dan Manea
dan_manea@usvt.ro

Contact Bibliothèque ULST Timișoara,
Tél. 0256 277154, 277092
Email : biblio@usvt.ro

Le programme de relations publiques de la bibliothèque est le suivant :
Pendant le semestre, du lundi au vendredi : de 8h00 à 18h00.
Pendant la période des examens, du lundi au samedi : de 8h00 à 18h00.
Pendant les vacances universitaires, du lundi au vendredi de 8h00 à 14h00.



BASE SPORTIVE

La Base Sportive est située dans le campus universitaire de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara.

Elle a été modernisée en 2008, devenant un complexe sportif de niveau européen.

Avec les installations qu'elle offre, la Base Sportive est une véritable "oasis de santé", utilisée tant dans les processus éducatifs et récréatifs des étudiants et du personnel enseignant, que dans l'entraînement de performance et la récréation pour les personnes extérieures à l'université.

La Base Sportive se compose de : terrains de sport extérieurs, d'une salle de sport et de vestiaires.

a) Terrains de sport extérieurs (surface totale 5400 m²)

- 2 courts de tennis en terre battue avec éclairage (1400 m²)
- 2 courts de tennis en gazon synthétique avec éclairage (1000 m²)
- 1 terrain de mini-football avec éclairage (1000 m²)
- 1 terrain de basketball avec surface synthétique (800 m²)
- 1 terrain multifonctionnel avec surface synthétique (basketball-tennis 700 m²)
- 1 terrain de beach-volley (avec éclairage 700 m²)
- 2 vestiaires avec douches
- 1 salle de kinésiologie et de tests (25 m²)

b) Salle de sport (surface synthétique - terrain multifonctionnel, volleyball, basketball, tennis, avec une surface totale de 430 m²).

Grâce à l'infrastructure que nous avons, nous pouvons mener nos activités éducatives dans les meilleures conditions, offrant aux étudiants la possibilité de pratiquer plusieurs sports, augmentant ainsi l'intérêt pour les activités récréatives et sportives, contribuant à l'éducation de nos étudiants par le sport, favorisant un mode de vie équilibré et sain, attirant le plus grand nombre possible d'étudiants vers les activités récréatives et sportives, et enfin, renforçant les relations de collaboration entre les universités, avec la compétition sportive et les jeux étant des moyens de compétition, de socialisation, d'émulation et d'esprit de fair-play.
En même temps, dans ces conditions, nous avons pu organiser des compétitions sportives inter-facultés, locales et nationales (Agronomiada, compétitions de tennis du calendrier FRT), préparant très bien nos équipes sportives universitaires, qui nous ont représentés avec succès dans des compétitions inter-universitaires nationales et internationales.
Pour plus d'informations concernant le programme et les règlements d'accès à la Base Sportive, vous pouvez consulter le règlement RO 57, dans la section règlements sur le site web de l'université.

Personne de contact :
Administrateur Ing. Both Iosif
Tél. 0727858582

À l'entrée du campus universitaire se trouve **L'Église orthodoxe "Saint Hiérarque Nicolas".**



Pratique Étudiante à l'université se déroule à la Station d'Enseignement, Ferme 1 - Cioreni, Ferme 2 - Km 6, Ferme 3 - Lugoj, Ferme 9 - Pădurea Verde, dans des cliniques vétérinaires, à la Station des Jeunes Naturalistes, Centre Roumain-Allemand pour la Formation et le Développement Professionnel en Agriculture, ainsi que dans diverses entreprises spécialisées.

La Station d'Enseignement Timișoara gère une superficie totale de 2627,25 ha, dont 2134,34 ha sont activement cultivés par la Station d'Enseignement (133,45 ha de pâturages et de prairies permanentes, vignes et vergers 61,60 ha, 2472,61 ha de grandes cultures) et 493,41 ha cultivés en collaboration.

Au sein du campus universitaire, il y a également plusieurs épiceries où les étudiants peuvent se procurer divers produits alimentaires et non alimentaires. Le campus est situé à proximité de plusieurs grands centres commerciaux.



En 2014, l'Université a reçu un certificat d'excellence pour

"Meilleur Campus" décerné par l'Université d'Oxford UK

INFORMATIONS ÉTUDIANTES

Université est un établissement d'enseignement supérieur organisé en facultés qui confèrent des diplômes académiques et préparent des spécialistes hautement qualifiés.

La Faculté représente l'unité fonctionnelle de base de l'université, qui développe et gère des programmes d'études. La faculté peut inclure un ou plusieurs départements.

Organisation du processus d'enseignement dans l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur est divisé en trois cycles d'études

- **baccalauréat** (3-4 ans), Pour la Faculté de Médecine Vétérinaire, les cycles 1 et 2 sont offerts ensemble dans les 6 années d'études.;
- **master** (2 ans);
- **doctorat** (3 ans et respectivement 4 ans pour la Médecine Vétérinaire).
- Tout étudiant peut bénéficier d'un programme d'études financé par l'État pour chaque cycle universitaire.

Le statut d'étudiant est acquis à la suite du concours d'admission organisé par l'USVT, en occupant une place éligible et en signant le Contrat d'Études.

Le Contrat d'Études/Contrat de Scolarité est le document signé avec l'université lors de l'inscription à un programme d'études universitaires dans un cycle d'études, dans lequel les droits et obligations des deux parties sont stipulés. Le contrat d'études conclu entre l'étudiant et l'université à la suite de l'admission à un programme d'études universitaires ne peut pas être modifié pendant l'année académique.

La forme de financement représente la source de fonds nécessaire pour couvrir les frais de scolarité de l'étudiant. Un étudiant ne peut pas bénéficier d'un nombre total des années sur le "budget" supérieur au nombre d'années dans le cycle d'études auquel il est inscrit.

Statut de financement :

- financement sous budget (“sans frais”) pour les études financées par des subventions d’études du budget d’État ;
- financement sous “frais en lei” pour les études financées par l’étudiant, des entreprises, des institutions, des organisations ;
- financement sous “frais en devise étrangère” pour les études financées par l’étudiant, des entreprises, des institutions, des organisations, dans le cas d’étudiants non citoyens de l’UE sans ethnicité roumaine ;
- financement sous “bourse d’État roumaine” pour les études financées sur la base d’accords bilatéraux entre pays.

Frais de scolarité. Le calcul des frais de scolarité prend en compte les coûts de scolarité moyens par année académique pour chaque programme d’études. Le montant des frais est communiqué aux étudiants par affichage sur le site web de l’université, sur le tableau d’affichage de la faculté, et dans les départements économiques. Le montant peut varier d’une faculté à l’autre, et l’étudiant est obligé de payer les frais de scolarité selon les délais établis dans le contrat de scolarité, afin d’éviter l’expulsion.

Quels sont les critères de distribution du budget/frais ?
La distribution des étudiants dans les domaines et spécialisations de licence se fait par ordre décroissant des moyennes d’admission et selon l’ordre de préférence du formulaire d’options, dans la limite du nombre maximum de places pour chaque spécialisation. Au début de chaque semestre, sauf pour le premier semestre de la première année, les places financées par le budget d’État sont redistribuées par ordre décroissant des scores obtenus par chaque étudiant inscrit. D’autres étudiants sont placés sur une base de frais.

Le programme d’études représente l’ensemble des activités de conception, d’organisation, de direction et de conduite des activités d’enseignement, d’apprentissage et de recherche dans un domaine qui mène à l’obtention d’une qualification universitaire.

L'USVT organise des programmes d'études universitaires:

- temps plein - TP (licence, master, doctorat) ;
- temps partiel - TP (licence).
- Année/groupe/sous-groupe

Pour optimiser les activités d'enseignement, organiser le processus d'enseignement de manière accessible en identifiant rapidement l'étudiant avec son propre groupe de travail, et faciliter la navigation dans l'emploi du temps, les étudiants inscrits dans un programme d'études sont divisés en:

- année d'étude - tous les étudiants inscrits dans un programme d'études durant une année académique) ;
- groupe et sous-groupe - la plus petite unité de travail, qui peut varier en nombre d'étudiants selon les spécificités de chaque faculté.

Les activités d'enseignement de type cours, se dérouleront avec la participation de tous les étudiants de la même année d'étude, tandis que les activités appliquées telles que séminaires/laboratoires/travaux pratiques/projets seront réalisées en groupes et sous-groupes.

Le responsable de groupe est le représentant des étudiants dans ce groupe et est responsable d'assurer la communication entre les étudiants et le secrétariat, entre les étudiants et leurs représentants, et entre les étudiants et les organisations étudiantes. Responsabilités : Maintenir le contact avec les professeurs enseignant dans ce groupe; Collecter les adresses e-mail des professeurs; Maintenir une communication continue avec le tuteur de groupe et le secrétariat de spécialisation; Assurer la résolution des situations de conflit au sein du groupe.

Structure de l'année académique

L'année académique représente la période calendaire de 12 mois durant laquelle un cycle complet du processus d'enseignement a lieu. Ce cycle comprend toutes les activités que l'université organise et offre à ses étudiants.

Au sein de l'USVT, l'année académique est structurée en deux semestres. Chaque semestre a 14 semaines d'activité d'enseignement et une session d'examen de 3-4 semaines. Les périodes de stage ont lieu après la deuxième session d'examen.

Pratique est une discipline obligatoire et aura lieu à partir du semestre II/III, qui est évaluée à la fin de la période avec une note.

Séance d'examen est la période d'examen, à la fin de chaque semestre, selon un calendrier convenu entre les professeurs et les étudiants.
Pour les séances d'examen, deux sessions ordinaires de 3-4 semaines chacune sont prévues (la session d'hiver et la session d'été) et des sessions de rattrapage selon la structure de l'année académique:

- session d'hiver de 3-4 semaines;
- session d'été de 3-4 semaines;
- session de rattrapage (automne) de 2 semaines.

Tout au long des semestres, les titulaires de cours, avec les représentants des étudiants, peuvent établir des examens partiels.

Le Curriculum représente la totalité des disciplines et des activités programmées pour la formation et l'évaluation, pour un cycle d'études, réunies dans une conception unifiée, en termes de contenu formatif et d'organisation temporelle, pour obtenir une qualification universitaire, divisée par années d'études.

Les curricula comprennent :

- des disciplines obligatoires (celles essentielles à la préparation académique);
- des disciplines optionnelles (cours à choisir dans un ensemble de cours optionnels);
- des disciplines électives (l'étudiant a la possibilité d'étudier une discipline qui peut aider à diversifier ses connaissances).

Les curricula correspondant à chaque programme d'études peuvent être trouvés sur les sites web des facultés.

Fiche de Discipline est le document qui décrit: les sujets des activités d'enseignement (cours), les activités appliquées et l'étude individuelle, les heures allouées pour chaque catégorie, la bibliographie obligatoire, le nombre de crédits associés à la discipline, les méthodes et moyens d'enseignement, la méthode d'évaluation, les normes de promotion pour la discipline respective, et les normes minimales de présence.
La fiche de discipline est préparée par le membre du corps professoral responsable des activités d'enseignement et des activités appliquées, est examinée par le directeur de département, et approuvée par le doyen de la faculté, et est présentée aux étudiants lors du premier cours d'une discipline.

Étude Individuelle - consiste en des activités d'apprentissage théorique et/ou pratique réalisées individuellement par chaque étudiant dans une discipline sous la direction du membre du corps professoral. Le contenu de l'étude individuelle est stipulé dans la Fiche de Discipline ;

Discipline représente l'unité d'étude dans le Curriculum, assignée à un contenu formatif distinct. Chaque discipline implique une forme d'évaluation par laquelle l'étudiant peut accumuler les crédits d'étude attribués à la discipline.

Selon le contenu formatif, les disciplines dans le Curriculum liées à chaque programme d'études comprennent:
- disciplines fondamentales;
- disciplines spécifiques au domaine;
- disciplines de spécialité;
- disciplines complémentaires.

Les disciplines fondamentales, spécifiques au domaine et de spécialité font partie de la catégorie des disciplines obligatoires ou des disciplines requises pour suivre une trajectoire;

La discipline complémentaire est une discipline obligatoire qui assure le développement des compétences transversales du programme d'études;

Les disciplines liées à un plan éducatif peuvent être regroupées dans la catégorie des disciplines électives (optionnelles), nécessaires pour compléter le package obligatoire dans le domaine du programme d'études.

Les disciplines fondamentales ou spécifiques au domaine peuvent également être regroupées dans la catégorie des disciplines optionnelles ou librement choisies, visant à élargir l'horizon de formation des étudiants dans leur domaine d'études.

Le contenu de la discipline est structuré autour de :

- activités d'enseignement – cours
- activités appliquées - séminaires / laboratoires / travaux pratiques / projets

Le cours représente l'activité d'enseignement réalisée tout au long du semestre, une présentation dans laquelle l'instructeur présente les aspects théoriques spécifiques de la discipline, selon la Fiche de Discipline. Les cours sont dispensés par des professeurs, des maîtres de conférences et des chargés de cours, et impliquent généralement tous les étudiants d'une année ou d'une spécialisation.

Séminaires / laboratoires / travaux pratiques / projets représentent la partie appliquée des connaissances théoriques acquises lors des cours. Ils sont réalisés par des assistants et des chargés de cours. Ces activités se déroulent avec la participation des étudiants appartenant aux mêmes groupes/sous-groupes, et l'interaction entre le professeur et l'étudiant peut être beaucoup plus étendue. Les activités réalisées dans le cadre des activités appliquées peuvent représenter des conditions pour participer à l'examen et sont considérées comme faisant partie de la note finale (les critères étant spécifiés dans la Fiche de Discipline).

Le module pédagogique offre aux étudiants la possibilité de devenir enseignants dans leur domaine d'études. Il est réalisé au sein du Département de Formation des Enseignants à l'ULST et structuré sur 2 niveaux:

Niveau I comprend un ensemble de disciplines électives qui sont suivies pendant la faculté, et l'achèvement complet de cet ensemble détermine le droit d'enseigner dans l'éducation. Il forme des enseignants spécialisés qui peuvent enseigner jusqu'à la 10e année. La participation est gratuite pour les étudiants budgétaires de l'ULST, tandis que les étudiants payants paient un montant modeste pour suivre ces cours.

Niveau II est poursuivi après l'achèvement du diplôme de licence et du programme de formation psychopédagogique de Niveau I, formant des enseignants qui peuvent enseigner de la 11e année jusqu'au niveau universitaire, à condition qu'ils aient obtenu un master dans le domaine de leur diplôme de licence.

Le calendrier est généralement publié quelques jours avant le début d'un semestre. Il est organisé par spécialisations, années d'études et groupes/sous-groupes, englobant l'ensemble des disciplines à étudier. Les cours sont mis en évidence en rouge à côté de l'ensemble de la série. Chaque discipline se voit attribuer, selon le programme, un nombre d'heures correspondant aux activités d'enseignement (cours magistraux) et aux activités pratiques (séminaires/laboratoires/travaux pratiques/projets). Les cours magistraux se tiennent en présence de tous les étudiants d'une année/spécialisation et durent 100 minutes, avec une pause de 10 minutes toutes les 50 minutes. Les séminaires/laboratoires/travaux pratiques/projets ont la même durée que les cours magistraux et peuvent être hebdomadaires (tout au long de toute la cellule dans le calendrier) ou une fois toutes les deux semaines (impair – dans la moitié supérieure d'une cellule, pair – dans la moitié inférieure). Pendant ces activités, les étudiants sont organisés en groupes/sous-groupes.

Le calendrier est affiché au secrétariat de chaque faculté et sur leurs sites web.

- L'examen/l'évaluation de l'activité d'enseignement a lieu:
- pendant le semestre (au séminaire, laboratoire, projet, activités pratiques, pendant les cours magistraux);
- à la fin du semestre.

Formulaire d'évaluation finale pour les étudiants est fourni dans le programme d'études et peut être, selon le programme d'études complété: examen; colloque; projet; évaluation continue, défense de projet/thèse/diplôme. Au moins la moitié des matières du programme pour un semestre sont évaluées par un examen.

Méthode de conduite des examens est établie pour chaque matière au début du semestre et est communiquée aux étudiants par affichage, ainsi que les exigences fixées par l'instructeur du cours pour l'admission de l'étudiant à l'examen (présence aux cours, réalisation des laboratoires, préparation des portefeuilles, préparation des projets, etc.). De plus, les instructeurs sont tenus d'établir et de communiquer aux étudiants les connaissances minimales requises pour réussir l'examen.
À l'USVT, les examens sont conduits oralement. Par exception, avec l'approbation du Bureau du Conseil de la Faculté, les examens peuvent être réalisés sous forme écrite ou sous forme de tests à choix multiples. Dans ce cas, les étudiants qui n'obtiennent pas une note suffisante seront examinés oralement le même jour. L'examen oral sera réalisé, conformément aux dispositions légales, devant un comité composé d'au moins deux membres, dont l'un doit être l'instructeur du cours, assisté par l'instructeur qui a conduit les séminaires ou le travail pratique ou un autre instructeur spécialisé.
La note finale pour une matière est calculée sur la base de deux composants comme suit:

- **note pour l'évaluation continue :** au moins 40 % de la note constitue le résultat de l'évaluation durant le semestre;
- **note pour le colloque/examen :** au maximum 60 % de la note constitue le résultat de l'évaluation dans le colloque ou l'examen (examen).

Pour chacun des deux composants, **la note minimale de passage est de 5. La note finale est exprimée en nombres entiers de 1 à 10. La note minimale de passage est de 5.** L'obtention d'une note suffisante détermine l'acquisition de crédits associés à la matière dans le programme d'études. L'évaluation par qualification est exprimée comme réussite/échec.

Les notes sont enregistrées dans la Plateforme de Gestion Universitaire de l'ULST. L'affichage des notes (dans le cas des examens écrits) se fera en indiquant le code étudiant qui leur a été attribué au moment de l'inscription au concours d'admission.

L'examen représente la méthode d'évaluation qui peut prendre l'une des formes suivantes : examen oral ou écrit. Lorsque l'examen se déroule physiquement à la faculté, deux dates d'examen sont établies, ce qui offre une flexibilité à l'étudiant. La planification des examens est effectuée par le membre du corps professoral responsable de la matière, en collaboration avec le représentant étudiant, et est communiquée au bureau du doyen et aux étudiants.

L'examen partiel représente l'examen passé durant le semestre, comptant pour un certain pourcentage de la note finale. Les conseils de faculté peuvent approuver des sessions de rattrapage spéciales pour les étudiants qui n'ont pas pu participer aux examens pour des raisons médicales, en raison de leur participation à des événements scientifiques, artistiques ou sportifs, à la mobilité interne ou externe, ou pour d'autres causes.

Le colloque est la forme de vérification et d'évaluation des connaissances consistant en des discussions, des travaux pratiques ou des travaux de laboratoire.

Taux de réussite. Un étudiant peut passer à l'année d'études suivante s'il a obtenu au moins 40 crédits dans des matières obligatoires et optionnelles correspondant à l'année académique en cours et est considéré comme étudiant à temps plein s'il a obtenu au moins 60 crédits dans l'année en cours dans des matières obligatoires et optionnelles.

Rattrapage. Si vous n'avez pas réussi à obtenir une note de 5 dans l'un des examens, vous pouvez être réévalué lors de la session de rattrapage, qui a lieu en septembre. Les étudiants de l'ULST ont droit à 2 sessions d'examen gratuites et 1 session payante. Le premier rattrapage est gratuit; cependant, à partir de la deuxième réévaluation dans la même matière, vous devez payer des frais de réévaluation. Ne pas se présenter à un examen consommera une opportunité gratuite de passer l'examen.

Amélioration de la Note– Les étudiants qui ne sont pas satisfaits de la note qu'ils ont reçue ont la possibilité de passer un examen d'amélioration de la note. Ceux-ci se déroulent en même temps que la session de rattrapage, et vous ne pouvez participer que si vous êtes un étudiant à temps plein (vous n'avez pas de rattrapages) pour cette année académique.

Le Doyen peut approuver, sur demande individuelle, la réexamen pour amélioration de la note dans un maximum de 2 matières par an pour les étudiants qui ont réussi tous les examens prévus dans le programme lors des sessions d'examen ordinaires pour l'année académique en cours et les années précédentes (étudiant à temps plein). Aucun examen d'amélioration de la note n'est autorisé pour les matières étudiées les années précédentes. La réexamen pour amélioration de la note ne peut pas être répété.

Crédit d'Étude ECTS (Système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits)représente une unité conventionnelle associée à chaque matière incluse dans le programme, reflétant la quantité de travail assignée à un étudiant pour atteindre les objectifs éducatifs liés à une matière.

Le nombre de crédits requis pour compléter les études de premier cycle est d'un minimum de 180 et d'un maximum de 240 (sauf pour la Faculté de Médecine Vétérinaire, qui a 360 crédits), selon la durée des études, avec une valeur annuelle de 60 crédits (30 crédits pour chaque semestre).

Promotion à l'année académique suivante, au sein du même cycle, est conditionnée par l'obtention d'au moins 2/3 des crédits totaux alloués pour l'année respective lors de l'année académique précédente ou par l'accumulation d'un maximum de 20 crédits en attente de l'année précédente et des années précédentes, sauf pour la Faculté de Médecine Vétérinaire, où un maximum de 20 crédits en attente est autorisé uniquement pour l'année précédente.

Aucune fraction de crédits n'est attribuée – cela fonctionne sur le principe du "tout ou rien" – ainsi, dans une matière, soit tous les points de crédit sont obtenus si l'étudiant parvient à obtenir une note minimale de 5, soit aucun crédit n'est attribué.

Les crédits alloués à une discipline à travers le curriculum sont acquis par l'étudiant après avoir obtenu une note minimale de 5 ou une note de passage dans l'évaluation des connaissances et reflètent la quantité de travail investie par l'étudiant dans la maîtrise d'une discipline, dans tous les aspects : cours, séminaires, travaux pratiques, projets, stages, devoirs, étude individuelle, etc.

Statut académique représente le document qui certifie les cours complétés, les notes, et les crédits obtenus par l'étudiant sur une période d'études spécifiée.

Selon le statut académique, l'étudiant peut avoir le statut suivant à la fin de l'année académique :

- pleinement promu, en réussissant tous les cours obligatoires et électifs inclus dans le curriculum, ce qui entraîne l'achèvement des 60 crédits requis par année académique;
- promu avec des crédits exceptionnels ;
- obligé de redoubler l'année;
- réinscrit dans l'année d'études – si l'étudiant n'a pas accumulé 40 crédits; le nombre maximum de réinscriptions dans la même année d'études est de 2;
- réadmis dans l'année d'études suite à une expulsion;
- reprise des études après un retour d'une interruption d'études;
- prolongation de la période d'études pour des raisons médicales;
- prolongation de la période d'études – applicable à un étudiant qui, à la fin de la dernière année du programme d'études, n'a pas obtenu tous les crédits établis par le curriculum. Sur demande, l'étudiant peut demander une prolongation des études, sur une base de frais de scolarité, tant pour les cours échoués que pour tout cours supplémentaire résultant de modifications possibles du curriculum. Ces cours seront inclus dans l'accord d'études annuel. Un étudiant dans cette situation doit remplir les exigences du curriculum applicable à la cohorte avec laquelle il termine ses études. La demande de prolongation des études doit être soumise au Secrétariat de la Faculté au moins 14 jours avant le début de l'année académique. Si l'étudiant ne soumet pas une telle demande, il sera expulsé, avec le droit de demander une réadmission.

Inscription - la décision d'établir une relation contractuelle entre l'étudiant et l'université, visant à compléter un programme d'études.
Expulsion représente la cessation de la scolarité d'un étudiant, soit pour ne pas avoir respecté les obligations assumées par le contrat d'inscription, soit pour ne pas avoir réussi l'année académique avec le minimum de crédits, soit pour des raisons disciplinaires. Elle est effectuée par décision du recteur à la proposition des facultés pour l'exclusion de l'étudiant de l'université ;

Retrait des études est le processus par lequel une personne admise aux études ou actuellement inscrite retire son dossier étudiant. Dans le cas des étudiants payants, les frais dus correspondent au semestre au cours duquel la demande de retrait est soumise.

Suspension des études représente l'interruption temporaire, sur demande, du statut d'étudiant pour une période déterminée, en renonçant à la participation aux activités éducatives. Elle ne peut être effectuée qu'après avoir complété deux semestres et uniquement pendant la période entre la fin d'une année académique et le début de la suivante (sauf pour des cas médicaux), pour un maximum total de 2 ans, tout au long du cycle d'études.

Réinscription représente la reprise des études par une personne expulsée. Elle peut être effectuée sur demande, dans l'année d'études échouée, et est finalisée par un Arrêté du Recteur. La demande doit être accompagnée du reçu prouvant le paiement des frais d'inscription.
Lors de l'inscription à la faculté, chaque étudiant reçoit :

- la carte d'étudiant ;
- la carte étudiante.
- la carte d'étudiant est le document qui certifie le statut d'étudiant à l'ULST, où toutes les notes obtenues lors des tests d'évaluation sont enregistrées. La présentation de la carte d'étudiant au professeur examinateur est obligatoire. Sur cette base, les étudiants peuvent bénéficier de diverses réductions, exonérations, etc. Elle est validée par le secrétariat de la faculté au début de chaque année.

- L'identifiant étudiant pour la réduction des transports garantit aux étudiants une réduction de 50 % sur les tarifs des trains accélérés, rapides et personnels, en seconde classe. Ce document est validé par le secrétariat au début de chaque année académique.

Tuteur de l'année/Doyen de l'année est le membre du corps professoral désigné pour fournir un soutien concernant les activités académiques et le développement personnel des étudiants. Chaque année a un tuteur pour toute la durée des études universitaires pour chaque promotion. Cette personne est proposée par le département et validée par le Conseil de la Faculté;

Les responsabilités du tuteur de l'année sont :

- de servir d'intermédiaire entre les étudiants et la direction académique et administrative de la faculté;
- d'introduire les étudiants de première année aux questions liées à la structure de la faculté, à la législation et aux règlements universitaires;
- d'informer les étudiants des nouvelles réglementations qui apparaissent au niveau de la faculté et de l'université ;
- de se préoccuper tout au long des études des problèmes éducatifs et sociaux des étudiants et de s'impliquer, aux côtés du bureau du doyen, dans leur résolution;
- de vérifier la situation académique chaque semestre, d'établir les matières avec de faibles taux de réussite et d'en informer la direction de la faculté en conséquence ;
- d'identifier les étudiants ayant de réels problèmes sociaux et de les aider à obtenir des bourses, un logement ou d'autres droits, sur la base de documents justificatifs et de la législation en vigueur.

Postes de direction : Recteur / Prorecteur / Président du Sénat / Doyen / Doyen associé / Directeur de département

- **Recteur** - le leader et principale autorité budgétaire de l'université;
- **Prorecteur** - un membre du corps professoral de l'université qui sert de suppléant au recteur;
- **Président du Sénat de l'Université** - représente le sénat de l'université dans ses relations avec le recteur et les tiers
- **Doyen** - un membre du corps professoral de l'université qui dirige une faculté;

- **Doyen Associé** - un membre du personnel enseignant de l'université qui sert de suppléant au doyen;
- **Directeur de Département** - un membre du personnel enseignant de l'université qui coordonne les activités menées au niveau départemental au sein d'une faculté.

Structures de Leadership : Sénat Universitaire / Conseil d'Administration / Conseil de Faculté / Direction Administrative Générale / Direction du Secrétariat Général

- **Le sénat universitaire** - représente la communauté universitaire et est le plus haut organe décisionnel et délibératif au niveau institutionnel. Le sénat universitaire est composé de 75 % de personnel enseignant et de recherche et de 25 % de représentants étudiants.

- **Conseil d'Administration** - Le Conseil d'Administration est composé de : recteur, vice-recteurs, doyens, directeur administratif général, un représentant étudiant, ainsi que des invités permanents. Le Conseil d'Administration de l'université est dirigé par le recteur.

- **Conseil de Faculté** - représente l'organe décisionnel et délibératif au niveau de la faculté. Il est composé d'un maximum de 75 % de personnel enseignant et de recherche titulaire et d'au moins 25 % d'étudiants, élus par le vote universel, direct et secret de tout le personnel enseignant et de recherche titulaire de la faculté, ainsi que par le vote universel, direct et secret des étudiants de la faculté.

- **Direction Administrative Générale** - supervise et coordonne l'université d'un point de vue administratif.

- **Direction du Secrétariat Général** - coordonne et surveille les activités des secrétariats de faculté, du secrétariat du rectorat, du Bureau des Dossiers Académiques, du registre et des archives de l'université.

Niveaux d'Enseignement : Professeur/ Professeur Associé/ Chargé de Cours (Responsable des Travaux)/ Assistant Professeur

Professor - une personne ayant une formation spécialisée dans un domaine d'activité spécifique qui enseigne une matière dans l'éducation;

Le plus haut poste d'enseignement dans l'enseignement supérieur

- **Professeur Associé** - grade d'enseignement universitaire, intermédiaire entre chargé de cours et professeur.
- **Chargé de Cours/Responsable des Travaux** - grade d'enseignement universitaire, situé entre assistant et professeur associé.
- **Assistant Universitaire** - une personne ayant le grade d'assistant, le premier grade d'enseignement universitaire.

STATUT D'ÉTUDIANT

L'étudiant, en tant que membre de la communauté académique, a des droits et des obligations découlant de la législation en vigueur, du contrat d'études, du Code des droits et obligations de l'étudiant à l'ULST, des dispositions de la Charte de l'Université et des règlements internes de l'ULST. En tant qu'étudiant à l'ULST, vous bénéficiez d'une série de droits, mais en même temps, vous devez également être conscient des obligations qui les accompagnent. Dans les lignes suivantes, vous trouverez les droits et obligations les plus importants, et si vous souhaitez en savoir plus, lisez le Règlement sur l'Activité Professionnelle des Étudiants https://www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R040.pdf et le Code des droits et obligations de l'étudiant à l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara https://www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R060.pdf

Droits des Étudiants :

- De bénéficier d'études sans frais financées par le budget de l'État pendant toute la durée standard du programme d'études universitaires, conformément aux lois et règlements en vigueur, si l'étudiant a obtenu une place financée par l'État par le biais de l'admission ou de la redistribution. L'enseignement gratuit est fourni uniquement pour la durée légalement établie du programme d'études de chaque faculté;
- De poursuivre deux programmes d'études simultanément, à condition que les conditions établies par les lois et règlements en vigueur soient respectées;
- D'utiliser les laboratoires, les salles de cours et de séminaires, les bibliothèques et salles de lecture, les installations sportives, la cafétéria de l'université, ainsi que toutes les autres installations mises à disposition par l'Université pour des activités académiques, culturelles et sportives;
- De participer aux activités scientifiques, culturelles et sportives organisées au sein des facultés et de l'Université;
- De recevoir des bourses et d'autres formes de soutien financier, conformément aux dispositions légales applicables, aux règlements de l'Université et à la législation en vigueur;
- De bénéficier d'une assistance médicale gratuite ;
- D'être logé dans les résidences universitaires, dans les conditions prévues par les règlements en vigueur et sous réserve de la disponibilité des places.

- Choisir et être élu comme représentant des étudiants au conseil de la faculté et au sénat de l'université;
- Bénéficier de bourses de mobilité pour des études dans d'autres universités du pays et à l'étranger;
- Bénéficier de frais réduits dans toutes les situations prévues par les lois et règlements en vigueur;
- Bénéficier de conseils et d'orientations d'un membre du personnel enseignant (tuteur de l'année/doyen de l'année), établi par le doyen de la faculté, sur des questions de formation professionnelle, de crédits transférables et d'éducation;
- Bénéficier de sessions ouvertes si les étudiants sont engagés dans des activités artistiques et sportives de performance, ont des hospitalisations d'au moins 3 semaines (certifiées par des certificats médicaux), ont un congé de maternité, ou s'ils ont participé à des programmes de mobilité nationaux ou internationaux. Les sessions ouvertes sont approuvées par le conseil de la faculté.

Les étudiants bénéficient de services gratuits pour :

- L'émission de documents d'études et de ceux qui certifient le statut étudiant (y compris relevé de notes, diplômes de licence, de master et de doctorat, suppléments de diplôme, certificats, livres d'étudiant et cartes d'identité, y compris celles pour l'accès à la bibliothèque).
- Les étudiants bénéficient des réductions de frais suivantes:
- Au moins 50 % pour les transports publics locaux, tant en surface qu'en souterrain, ainsi que pour le transport national par route, rail et eau;
- 75 % pour l'accès aux musées, concerts, représentations théâtrales, opéras, films et autres événements culturels et sportifs organisés par des institutions publiques;
- Les étudiants bénéficient des droits sociaux suivants:
- Hébergement, sauf dans les cas où ils étudient dans leur ville d'origine, dans les conditions prévues par la loi;
- Le droit à une période d'inscription d'au moins 5 jours ouvrables à partir de l'annonce des concours organisés à l'université, y compris ceux pour des bourses, des camps, de l'hébergement et de la mobilité;

Obligations des Étudiants :

- Remplir leurs obligations selon le programme et les programmes universitaires avec diligence, dans de bonnes conditions, et à temps pour une préparation professionnelle approfondie;
- Respecter les normes d'éthique et de conduite académique concernant l'ordre, la moralité et les droits des autres, tant au sein de l'université qu'en dehors. L'étudiant est responsable de son comportement entier;
- Utiliser avec soin les matériaux disponibles dans les espaces éducatifs, les dortoirs, les cafétérias, etc.;
- Respecter l'autorité du personnel d'enseignement, de recherche et administratif, ainsi que l'autorité des organes de gouvernance au sein des facultés et de l'université;
- Payer les frais établis et toute pénalité associée à temps. Les frais sont établis par le Sénat, et toute demande d'exemption de paiement ne peut être approuvée que par le Conseil d'Administration dans des cas bien justifiés;
- Respecter la répartition en groupes, les délais pour l'émission des documents scolaires selon la législation en vigueur et les règlements universitaires, le calendrier de travail des secrétariats et du bureau du doyen, et l'emploi du temps;
- Se conformer aux dispositions de la Charte de l'université, au présent règlement, et aux autres règlements concernant les étudiants.

OPPORTUNITÉS

Bourses

À l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, afin d'accorder des bourses aux étudiants, un Comité d'Attribution des Bourses est établi au niveau de l'université et, à chaque niveau de faculté, un Comité d'Attribution des Bourses pour la faculté, conformément aux dispositions de la Loi Nationale de l'Éducation n° 1/2011, mise à jour, de l'Ordre n° 3992/27.02.2017, ainsi que du Règlement concernant l'attribution des bourses et d'autres formes de soutien matériel pour les étudiants de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara.
https://usab-tm.ro/ro/documente-usamvbt-80/regulamente-11210

Les étudiants du cycle de licence bénéficient, dans les conditions prévues par la Loi Nationale de l'Éducation n° 1/2011, de bourses de performance et de bourses de mérite pour stimuler l'excellence, ainsi que de bourses sociales pour le soutien financier des étudiants à faibles revenus.

L'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara accorde également d'autres types de bourses externes.

Les informations concernant le calendrier de soumission des candidatures pour l'obtention de bourses, ainsi que sur les conditions d'éligibilité, peuvent être obtenues par les étudiants auprès des secrétariats de faculté ou en consultant le Règlement concernant l'attribution des bourses et d'autres formes de soutien matériel pour les étudiants de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, disponible sur le site web de l'université, dans la section Règlements.
https://usab-tm.ro/ro/documente-usamvbt-80/regulamente-11210

Campagnes Étudiantes
Les étudiants de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara peuvent bénéficier de billets de camp gratuits pour les camps d'été ou d'hiver. L'attribution de billets gratuits pour les camps étudiants est réalisée sur la base de la Méthodologie pour l'organisation des camps étudiants, élaborée par le Ministère de la Famille, de la Jeunesse et des Égalités des Chances, approuvée par ordre ministériel. Des informations concernant l'organisation des camps étudiants peuvent être obtenues auprès du Prorectorat pour les Activités Sociales et Étudiantes.

Activité de Bénévolat
Les étudiants de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara peuvent s'impliquer dans diverses activités de bénévolat, conformément aux dispositions de la Loi Nationale de l'Éducation n° 1/2011, avec les modifications et compléments ultérieurs, la Loi n° 78/2014 concernant la réglementation des activités de bénévolat en Roumanie, avec modifications et compléments, et la Charte de l'USAMVBT. Le Règlement pour la Mise en Œuvre du Programme "Bénévolat dans l'Activité de Développement Académique" (VADA) au sein de l'Université des Sciences Agronomiques et de Médecine Vétérinaire de Banat "Roi Mihai Ier de Roumanie" de Timișoara peut être consulté sur le site web de l'université, dans la section Règlements.
https://www.usab-tm.ro/utilizatori/calitate/file/regulamente/R089.pdf

Société Étudiante d'Entrepreneuriat
SAS représente un moyen de cultiver et de développer l'esprit entrepreneurial des étudiants de l'USVT et de les encourager à mettre en pratique leurs idées d'affaires. Avec l'aide d'une équipe composée de professeurs et d'entrepreneurs, les étudiants ont accès à des programmes de mentorat et participent à la création de la communauté la plus forte de jeunes entrepreneurs, promouvant et développant l'éducation entrepreneuriale.
SAS est une plateforme centrale pour l'entrepreneuriat, l'innovation et l'initiative étudiante, qui connecte : étudiants, clubs étudiants, environnement des affaires et université dans un écosystème actif d'idées, de projets et de startups étudiantes. Le développement des compétences entrepreneuriales des étudiants de l'USVT est réalisé à travers un apprentissage appliqué, des projets réels, une collaboration interdisciplinaire, des expériences pratiques en affaires et de l'innovation.

DEPARTEMENT ERASMUS+ ET MOBILITÉS EXTERNES

"Erasmus change des vies, ouvre des esprits !"



Coordinateur Institutionnel ERASMUS +
Conf. univ. dr. Raul PAȘCALĂU

ULST vous offre l'opportunité d'étudier et de réaliser des stages à l'étranger grâce au programme Erasmus+, l'une des expériences académiques et professionnelles les plus précieuses durant vos années universitaires. Chaque année, des centaines d'étudiants de l'université bénéficient de la mobilité d'études et de stages dans des institutions partenaires à travers l'Europe, ayant la chance d'apprendre dans un environnement international et de développer leurs compétences professionnelles.

Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne dédié à l'éducation, à la formation, à la jeunesse et au sport, qui soutient la mobilité internationale des étudiants et l'échange de bonnes pratiques entre les institutions. Grâce à ce programme, vous pouvez étudier, réaliser des stages, participer à des projets internationaux et acquérir des expériences pertinentes dans divers pays européens et non européens.



ULST vous offre l'opportunité d'étudier et de réaliser des stages à l'étranger grâce au programme Erasmus+, l'une des expériences académiques et professionnelles les plus précieuses durant vos années universitaires. Chaque année, des centaines d'étudiants universitaires bénéficient de la mobilité d'études et de stages dans des institutions partenaires à travers l'Europe, ayant la chance d'apprendre dans un environnement international et de développer leurs compétences professionnelles.

Erasmus+ est le programme de l'Union européenne dédié à l'éducation, à la formation, à la jeunesse et au sport, qui soutient la mobilité internationale des étudiants et l'échange de bonnes pratiques entre les institutions. Grâce à ce programme, vous pouvez étudier, réaliser des stages, participer à des projets internationaux et acquérir des expériences pertinentes dans divers pays européens et non européens.

Une mobilité Erasmus+ vous offre l'opportunité de développer vos compétences linguistiques, interculturelles, numériques et de communication, ainsi que votre capacité à vous adapter et à travailler en équipes internationales. Ces compétences sont de plus en plus valorisées par les employeurs et peuvent représenter un avantage important dans la construction d'une carrière réussie. De plus, vous pouvez combiner votre période d'études avec un stage, bénéficiant ainsi à la fois d'une expérience académique internationale et de l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle dans un contexte européen. Ainsi, Erasmus+ contribue à votre développement personnel et professionnel et ouvre de nouvelles perspectives pour votre avenir. Les opportunités d'étudier à l'étranger grâce au programme Erasmus+ sont disponibles pour les étudiants de premier cycle, de master et de doctorat, tant au sein de l'UE que dans des pays non membres de l'UE.
La durée d'une mobilité d'études est généralement comprise entre un semestre et une année académique (2–12 mois), tandis que le stage doit avoir une durée minimale de 2 mois. De plus, les étudiants de tous les cycles d'études peuvent également bénéficier de mobilités à court terme (5–30 jours), qui incluent un composant virtuel, où la participation à des BIP (Programmes Intensifs Mixtes) est également possible.
La valeur des bourses Erasmus+ pour l'année académique 2025–2026 est généralement comprise entre 606–674 euros/mois pour les mobilités d'études, selon le pays de destination, et peut atteindre 690–750 euros/mois pour les mobilités de stage, selon l'université et la catégorie du pays d'accueil. Pour les mobilités à court terme, entre les jours 1-14, la bourse est de 70-79 euros par jour, et pour les jours 15-30, la bourse est de 50-56 euros par jour. Pour les étudiants ayant moins d'opportunités, ou ceux venant de milieux défavorisés, il existe une bourse supplémentaire (complément), ainsi que pour ceux qui choisissent des moyens de transport écologiques (voyage vert).



Les étudiants peuvent bénéficier de plusieurs mobilités Erasmus+ durant leurs études; cependant, la durée totale de celles-ci ne peut excéder 12 mois pour chaque cycle d'études (licence, master, doctorat). Pour les programmes intégrés avec un cycle unique, tels que la médecine vétérinaire, la durée maximale atteint 24 mois.

CONTACTEZ LE DÉPARTEMENT ERASMUS+

COORDINATEUR INSTITUTIONNEL ERASMUS +

Assoc. Prof. Dr. Raul Pașcalău
Email : erasmus@usvt.ro, raul.pascalau@usvt.ro
Téléphone : +40752495555

SECRÉTARIAT ERASMUS+

Laura Vornicu, Spécialiste en Relations Publiques, responsable des SM/ST sortants

Maroua Dahbi, Chargée des Relations Externes, responsable des SM/ST entrants

Delia Prohap, Experte en Relations Externes, responsable des étudiants internationaux
e-mail : erasmus@usvt.ro
Téléphone : +40766226292

DATES DE CONTACT DES COORDINATEURS DU DÉPARTEMENT ERASMUS+ :

FACULTÉ D'AGRICULTURE:

Prof. Univ. Dr. Șmuleac Iosefina Laura
e-mail : laurasmuleac@usvt.ro

FACULTÉ DE MANAGEMENT ET DE TOURISME RURAL:

Prof. Univ. Dr. Feher Andrea Ana
e-mail : andreafeher@usvt.ro

FACULTÉ DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Prof. Assist. Dr. Iulia Bucur
e-mail : iulia.bucur@usvt.ro

FACULTÉ D'INGÉNIERIE ET DE TECHNOLOGIES APPLIQUÉES

Prof. Assoc. Dr. Giancarla Velicevici
e-mail: giancarlavelicevici@usvt.ro

FACULTÉ D'INGÉNIERIE ALIMENTAIRE

Responsable de Département Dr. Monica Viorica Negrea
e-mail: monicanegrea@usvt.ro

FACULTÉ DE BIOINGÉNIERIE DES RESSOURCES ANIMALES

Prof. Assoc. Dr. Ing. Nicula-Neagu Marioara
e-mail: marioaranicula@usvt.ro

Les étudiants qui souhaitent obtenir plus d'informations concernant les opportunités offertes par le programme Erasmus+ et en bénéficier consulteront le site web de l'université, https://erasmus.usab-tm.ro/ et contacteront le coordinateur Erasmus+ de leur faculté.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTINES

Association Étudiante de l'ULST

L'Association Étudiante de l'ULST (LS ULST) représente une organisation non gouvernementale, apolitique et à but non lucratif, dont la mission est de soutenir et de promouvoir les intérêts socio-professionnels des étudiants de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara.
L'Association Étudiante de l'ULST est reconnue par l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, assumant un rôle important dans la modernisation de l'enseignement supérieur, visant à améliorer le cadre de conduite des activités éducatives, ainsi qu'à représenter les intérêts éducatifs et sociaux des étudiants de l'université. Les activités et la mission de l'organisation se reflètent à la fois localement et nationalement, à travers son implication dans des projets et des activités dédiés à la communauté étudiante.

Les principaux objectifs de l'Association Étudiante de l'ULST sont :

- soutenir et promouvoir les intérêts socio-professionnels des étudiants de l'université;
- soutenir la modernisation de l'enseignement supérieur;
- informer les étudiants sur les projets réalisés au niveau local ou national, impactant les activités académiques;
- collaborer avec d'autres associations, fondations, syndicats, organisations d'employeurs, organes de l'administration publique centrale et locale, établissements d'enseignement et autres organisations pour réaliser les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs de l'organisation;
- réaliser des projets qui mènent au développement professionnel et personnel des étudiants, contribuant à l'amélioration du programme de formation professionnelle;
- renforcer les relations entre les étudiants, le corps professoral et l'environnement entrepreneurial.

1. Bénévolat au sein de la Ligue Étudiante de l'ULST représente une opportunité pour les étudiants d'acquérir de nouvelles connaissances, de gagner en confiance dans leurs propres capacités, de tirer parti de leurs connaissances et compétences existantes grâce au travail d'équipe, d'interagir avec des individus divers, et de développer des relations professionnelles et amicales. Le bénévolat est une étape importante dans le développement professionnel et social de chaque membre.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

1. Organisation et fonctionnement de l'organisation

a) Assemblée Générale – est l'organe suprême de gouvernance, avec un rôle délibératif, composé de tous les membres de la Ligue Étudiante de l'ULST;
b) Conseil Exécutif;
c) Départements Fonctionnels.

2. Membres de l'organisation

Au sein de la Ligue Étudiante de l'ULST, il existe trois catégories de membres:
Membre SOUTIEN – tout étudiant de l'ULST qui adhère à l'objectif de la Ligue Étudiante de l'ULST et soutient les activités de l'organisation en signant le registre des membres;
Membre BÉNÉVOLE – tout étudiant de l'ULST qui adhère à l'objectif de la Ligue Étudiante de l'ULST et ne détient pas simultanément le statut de bénévole dans d'autres structures étudiantes en dehors des organisations avec lesquelles la Ligue Étudiante de l'ULST établit des relations de collaboration, s'engageant à participer aux activités de l'organisation;
Membre ACTIF – la personne qui détient déjà le statut de membre bénévole et s'engage activement dans les actions et projets de la Ligue Étudiante de l'ULST.

3. Conseil Exécutif

Le Conseil Exécutif est l'organe exécutif de gouvernance de la Ligue Étudiante de l'ULST, composé de:
a) Président;
b) Vice-Président responsable des activités de représentation des étudiants;

c) Vice-Président responsable de l'organisation interne et des projets de la Ligue Étudiante USVT;
d) Vice-Président avec d'autres responsabilités;
e) Censeur.

4. Élection du Conseil Exécutif
Les élections pour le Conseil Exécutif se tiennent pour les postes, dans l'ordre suivant :
- Président;
- Vice-Présidents.

Les membres du Conseil Exécutif sont élus par l'Assemblée Générale parmi les membres actifs de la Ligue Étudiante USVT, après soumission d'une candidature au Secrétariat au moins 3 jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Le dossier de candidature doit contenir:
- Curriculum Vitae au format Europass;
- déclaration de non-affiliation à tout parti politique;
- lettre d'intention.

Le mandat du Conseil Exécutif est d'un an.

5. Départements

Département Éducatif
Au sein du Département Éducatif, vous apprendrez à utiliser les règlements universitaires et la législation pour résoudre les problèmes rencontrés durant vos études. Vous trouverez des informations sur le financement universitaire, la représentation des étudiants dans les structures de gouvernance et les droits des étudiants. De plus, vous participerez à des débats, des sessions de formation et des activités dédiées au système d'enseignement supérieur.

Département des Ressources Humaines
Le Département des Ressources Humaines vise à recruter, motiver et développer les membres à travers des activités et des sessions de formation dans des domaines tels que le leadership, la prise de parole en public, la gestion d'équipe et le développement personnel.

compétences interpersonnelles. Les membres du département participent à l'organisation d'événements de renforcement d'équipe, de sessions de formation et d'activités sociales, développant ainsi leurs capacités à travailler avec les gens et à coordonner des équipes.

Département de l'Image et des Relations Publiques
Le Département de l'Image et des Relations Publiques coordonne les activités promotionnelles et de communication de la Ligue Étudiante de l'USVT. Il élabore des calendriers de publication, gère les relations avec les médias, crée du contenu pour les plateformes de communication de l'organisation et contribue au développement de son image publique.

Le département produit des matériaux graphiques et promotionnels, tels que des affiches, des dépliants, des bannières, des autocollants et des matériaux numériques, contribuant à la promotion des projets et des activités de l'organisation. De plus, les membres du département développent des compétences en design graphique, en montage photo-vidéo et en communication numérique.

Département de la Collecte de Fonds
Au sein du Département de la Collecte de Fonds, vous apprendrez des techniques de négociation et de communication avec les partenaires et sponsors de l'organisation. Vous participerez au développement et au renforcement des partenariats, à la préparation des budgets pour les projets et à l'identification des opportunités de financement. Les activités menées dans ce département contribuent au développement des compétences en gestion financière et en négociation.

Département des Projets
Le Département des Projets a pour principal objectif la coordination et le suivi des projets de l'organisation, garantissant le cadre nécessaire à leur mise en œuvre efficace. Les membres du département développent leur capacité d'analyse, de planification et de gestion des ressources et apprennent à utiliser des outils modernes de gestion de projet, à réaliser des analyses SWOT et à coordonner des activités complexes.

Département des Relations Internationales
Le Département des Relations Internationales soutient des activités visant à l'internationalisation de l'environnement universitaire et au développement de la coopération internationale. Il fournit un soutien informationnel et logistique aux étudiants intéressés par des programmes de mobilité académique et collabore avec des étudiants internationaux engagés dans des activités au sein de l'ULST.

À travers ses activités, le département contribue à promouvoir des opportunités internationales et à intégrer les étudiants étrangers dans la communauté académique, facilitant les échanges culturels et le développement des relations internationales de l'université et de la Ligue Étudiante de l'USVT.

Contactez la Ligue Étudiante de l'ULST

Minea Alin Corneliu
Téléphone : 0749558482
Email : aosusabus@gmail.com
www.facebook.com/unitedstudentsusab

Association des Étudiants en Médecine Vétérinaire de Timișoara

L'Association des Étudiants en Médecine Vétérinaire de Timișoara est une association d'étudiants de la Faculté de Médecine Vétérinaire au sein de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara.

L'ASMVT a été fondée en 2008, dans le désir de créer un cadre fait par des étudiants, pour des étudiants, où vous êtes accepté et soutenu, un cadre dans lequel vous apprenez à vous développer en tant que vétérinaire, mais bien plus que cela, à apprendre comment devenir une personne intègre, responsable et impliquée.

Actuellement, l'association compte environ 120 membres des 6 années d'études, y compris des représentants au sénat universitaire et au conseil de la faculté.

Contact ASMVT

Vizitiu Dorin Alexandru - Président
Email : office@asmvt.ro
Web : www.asmvt.ro

Clubs Étudiants

Les étudiants de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara (ULST) sont encouragés et soutenus pour s'engager dans des activités communautaires, des actions de bénévolat et des activités parascolaires. ULST est un écosystème universitaire moderne, où les organisations et clubsétudiantsreprésententunpilieressentieldelaformation académique, contribuant activement au développement personnel, professionnel et social des étudiants. Les clubs étudiants fonctionnent comme des centres d'innovation, de collaboration et de leadership, renforçant l'identité de l'université et augmentant sa visibilité aux niveaux national et international.

Le CLUB ULST est la structure qui regroupe plus de 1300 étudiants provenant de 16 clubs, y compris; 3 organisations étudiantesavecstatutlégal(LigueÉtudiantedel'ULST,ASMVT, Gaudeamus), 9 clubs d'étudiants roumains (Agriculteurs, Design Floral, Sécurité Alimentaire, Écologie, Tourisme Hestia, Sports, Ensemble Bujorul, Chœur Akademika, SAS) et 4 clubs d'étudiants internationaux (GTVJ, AFVACJ, Yobumba, Car pett). Les activités menées par les étudiants au sein des organisations et des clubs étudiants représentent plus que de simples activités parascolaires ; elles deviennent un élément central de l'expérience universitaire.

À l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, vous pouvez vous inscrire à l'un des clubs existants en accédant à www.clubusvt.ro

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

UNIVERSITÉ DES SCIENCES DE LA VIE "ROI MIHAI IER" DE TIMIȘOARA

À l'Université des Sciences de la Vie "Roi Mihai Ier" de Timișoara, une série d'événements sont périodiquement organisés dans lesquels les étudiants sont invités ou directement impliqués.

Octobre

- Foire des Nouveaux Étudiants (présentation des clubs étudiants et du guide des nouveaux étudiants)
- Faculté d'Ingénierie Alimentaire – Journée Mondiale de l'Alimentation (Alimentation saine, cuisine saine)





Novembre

- Symposium International des Étudiants "Les jeunes et la recherche scientifique en sciences de la vie"



Décembre :

- Campagne d'assistance
- Gala des Prix USVT

Mars

- Foire de l'Emploi

Avril

- Journée Portes Ouvertes : Journée des Lycées

Mai

- Concours d'Étudiants en Agronomie
- Journée de la Royauté - Course de la Royauté
- Conférence Multidisciplinaire sur le Développement Durable

Juin

- Cérémonie de Remise des Diplômes







RÉGLEMENTATIONS

Prévention et Lutte Contre le Harcèlement à l'ULST

L'ULST vise à offrir à tous les étudiants un environnement sûr et inclusif basé sur le respect mutuel. Toute forme de harcèlement, qu'il soit verbal, physique, psychologique, sexuel, en ligne, ou basé sur des critères tels que le genre, l'âge, l'ethnie, la religion, le handicap, l'orientation sexuelle, ou d'autres caractéristiques personnelles, est incompatible avec les valeurs de la communauté académique et n'est pas tolérée. Le harcèlement n'est pas une "blague", ce n'est pas une "exagération", ce n'est pas une partie de la "vie étudiante"!

Le harcèlement peut affecter le bien-être, la performance académique et les relations entre les membres de la communauté universitaire. Par conséquent, chaque étudiant a le droit d'apprendre dans un environnement où il se sent respecté, écouté et protégé. En même temps, chaque membre de la communauté a la responsabilité de contribuer à maintenir un environnement basé sur le dialogue, l'empathie et le comportement éthique.

Si vous êtes victime de harcèlement ou si vous avez été témoin d'une telle situation, il est important de ne pas rester seul. L'université met à disposition un comité (Comité d'Éthique de l'ULST) et des mécanismes clairs et confidentiels pour signaler les incidents, offrant un soutien aux personnes concernées. Les rapports sont analysés par les membres du Comité d'Éthique de manière impartiale, en respectant les droits de toutes les parties impliquées et conformément à la législation en vigueur et aux règlements universitaires. Dans les situations où des violations des normes de conduite sont constatées, des mesures disciplinaires appropriées peuvent être appliquées.

Le harcèlement sous toutes ses formes NE SERA PAS toléré. La loi vous protège! Vous avez des droits! (Loi 202/2002 - concernant l'égalité des chances et de traitement entre les femmes et les hommes; O.G. no. 137/2000 - concernant la prévention et la sanction de toutes les formes de discrimination).

Construire une communauté universitaire saine est une responsabilité partagée. Le respect, la communication civilisée, la tolérance à la diversité et l'intolérance à toute forme de harcèlement contribuent à un climat académique dans lequel chaque étudiant peut réaliser son potentiel et se développer dans un environnement sûr et équitable.

Mesures de soutien pour les étudiantes enceintes et celles qui allaitent

Art. 20. Afin d'assurer un accès équitable à l'éducation et de prévenir toute forme de discrimination, l'ULST peut fournir aux étudiantes enceintes ou allaitantes, sur demande et sur la base de documents médicaux justificatifs, les mesures de soutien suivantes :

a) flexibilité dans le calendrier des activités éducatives, dans la mesure où leurs spécificités le permettent et qu'il est réalisable d'un point de vue organisationnel, selon un plan approuvé par l'administration de la faculté, sans affecter les normes académiques ;
b) justification des absences dues à la grossesse, à l'accouchement, aux consultations médicales ou à la garde d'enfants, sur la base de documents médicaux, conformément aux règlements de l'ULST ;
c) la possibilité de rattraper les activités éducatives obligatoires, y compris les laboratoires, les travaux pratiques, les stages, les séminaires, selon un calendrier établi au niveau de la faculté, conformément aux règlements de l'ULST, sans affecter les normes académiques ;
d) la possibilité de passer des évaluations continues, des colloques ou des examens à une date reprogrammée, dans le cas où l'étudiante ne peut pas assister pour des raisons médicales liées à la grossesse, à l'accouchement ou à la garde d'enfants, selon un calendrier établi au niveau de la faculté, conformément aux règlements de l'ULST, sans affecter les normes académiques ;
e) la possibilité d'interrompre les études ou de prolonger la scolarité, le cas échéant, sur la base de documents justificatifs, conformément aux règlements de l'ULST ;

f) éviter l'affectation des étudiantes enceintes ou allaitantes à des activités pratiques, des stages, des laboratoires ou d'autres activités pouvant impliquer une exposition à divers produits chimiques, agents biologiques, efforts physiques intenses, conditions insalubres ou d'autres risques incompatibles avec leur état physiologique ;
g) résolution rapide des demandes, en maintenant la confidentialité des informations concernant l'état de santé de l'étudiant (grossesse, accouchement, allaitement), qui doivent être communiquées exclusivement à ceux impliqués dans leur résolution et uniquement dans la mesure nécessaire ;
h) interdiction de toute forme de discrimination, de sanction, de désavantage ou de traitement défavorable de l'étudiant pour des raisons liées à la grossesse ou à la maternité ;
i) conseiller l'étudiant sur les possibilités d'adapter son parcours universitaire, de poursuivre, d'interrompre ou de reprendre ses études, par l'intermédiaire des structures responsables à l'ULST ;
j) autres mesures de soutien, établies par la faculté et la direction de l'université, en fonction de la situation spécifique de l'étudiant, conformément aux règlements de l'ULST.

Art. 21. (1) Les mesures prévues à l'Art. 20 n'exemptent pas l'étudiant de l'accomplissement des obligations académiques liées à son programme d'études, mais visent à adapter raisonnablement la manière de participation aux activités éducatives de récupération ou d'évaluation, tout en respectant les normes de qualité.

(2) Les demandes de mesures de protection sont soumises au secrétariat de la faculté et sont accompagnées de documents médicaux justificatifs. Les demandes sont résolues par la direction de la faculté, en consultation avec l'instructeur de cours, le coordinateur de programme, le tuteur de l'année ou d'autres structures compétentes au sein de l'ULST, le cas échéant.

Pour une bonne information et intégration dans la communauté académique de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara, les étudiants sont encouragés à consulter les règlements et documents institutionnels qui établissent le cadre de déroulement des activités universitaires, ainsi que les droits et obligations des membres de la communauté étudiante.

Les règlements en vigueur peuvent être consultés en accédant à la page dédiée sur le site de l'université :

1. Règlement concernant l'attribution des bourses et d'autres formes de soutien matériel pour les étudiants de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara USVT R001

2. Règlement de fonctionnement des résidences étudiantes USVT R034

3. Code universitaire des droits et obligations de l'étudiant de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara USVT C-060

4. Règlement de déroulement du programme « Volontariat dans l'activité de développement académique » (VADA) au sein de l'Université des Sciences de la Vie "Roi Michel Ier" de Timișoara USVT RO89

5. Règlement concernant l'élection des représentants des étudiants dans les Conseils des facultés et le Sénat universitaire de l'USVT USVT R109

6. Règlement concernant l'accès et la gestion du trafic routier dans le campus de l'Université des Sciences de la Vie « Roi Mihai I » de Timișoara USVT R121

https://usab-tm.ro/ro/regulamente-11210

UNIVERSITÉ DES

SCIENCES DE LA VIE

"ROI MICHEL IER" DE TIMIȘOARA
USVT

THANK YOU

www.usvt.ro